



VOLUME 2

RAPPORT AU PARLEMENT SUR L'AIDE INTERNATIONALE DU GOUVERNEMENT DU CANADA

**Engagement envers les
institutions financières**



2020-2021

Le présent volume du rapport répond aux exigences en matière de rapports énoncées aux articles 13 et 14 de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes (Loi Bretton Woods)* et à l'article 7 de la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (Loi sur la BERD)*.

Also available in English under the title Volume 2 of the *Report to Parliament on the Government of Canada's International Assistance 2020-2021 – Engagement with International Financial Institutions*.

Le contenu de cette publication ou de ce produit peut être reproduit en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins personnelles ou publiques, mais non commerciales, sans frais ou autre permission, à moins d'avis contraire. La reproduction et la distribution commerciales sont interdites sauf avec la permission écrite d'Affaires mondiales Canada ou du ministère des Finances Canada.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Affaires mondiales Canada ou le ministère des Finances Canada :

Courrier :

Affaires mondiales Canada
125, rue Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2
Canada

Ministère des Finances Canada
90, rue Elgin
Ottawa (Ontario) K1A 0G5
Canada

Téléphone :

Affaires mondiales Canada :

Au Canada, à l'extérieur de la région de la capitale nationale : 1-800-267-8376 (sans frais)

Dans la région de la capitale nationale ou à l'étranger : (+1) 613-944-4000

Ministère des Finances Canada :

Dans la région de la capitale nationale ou à l'étranger : (+1) 613-369-3710

Sites Web : www.international.gc.ca et www.fin.gc.ca

Courriel : info@international.gc.ca et fin.financepublic-financepublique.fin@canada.ca

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Finances, 2022.

N° de catalogue : FR2-28F-PDF

Table des matières

Introduction	2
Section A : Participation du Canada aux opérations du Groupe de la Banque mondiale	3
• Exigences en matière de rapports	3
• Gouvernance et représentation	4
• Contributions financières du Canada au Groupe de la Banque mondiale en 2020-2021	6
• Objectifs et résultats des fonds fiduciaires du Canada au Groupe de la Banque mondiale.....	9
• Acquisitions de la Banque mondiale au Canada	10
• Communiqués du Comité du développement des conseils des gouverneurs de la Banque mondiale et du FMI (conformément à la Loi de Bretton Woods)	16
Section B : Participation du Canada aux opérations du Fonds monétaire international	24
• Gouvernance et représentation	24
• Ressources, prêts et développement des capacités du FMI	26
• Communiqués du Comité monétaire et financier international du Conseil des gouverneurs du FMI (conformément à la Loi de Bretton Woods)	33
Section C : Les engagements du Canada à la Banque européenne pour les activités de reconstruction et de développement	38
• Exigences en matière de rapports	38
• Gouvernance et représentation	38
• Avantages de l'adhésion à la BERD	41



Introduction

Le volume 2 du *Rapport au Parlement sur l'aide internationale du gouvernement du Canada 2020-2021* donne de l'information sur les engagements du Canada envers les trois institutions financières internationales (IFI)¹ : le Groupe de la Banque mondiale ([section A](#)), le Fonds monétaire international ([section B](#)) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement ([section C](#)). Cette information répond à diverses exigences au titre de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes* (Loi de Bretton Woods) et de la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement* (Loi sur la BERD). Le rapport de cette année présente le travail que ces IFI entreprennent pour répondre à la pandémie mondiale de COVID-19.

Les IFI fournissent une aide financière et technique aux gouvernements de pays en développement, et dans certains cas à des acteurs du secteur privé, pour favoriser la réduction de la pauvreté et le développement économique à long terme. Ces investissements couvrent un vaste éventail de secteurs : l'éducation, la santé, l'administration publique, les infrastructures, le développement des secteurs financier et privé, l'agriculture et la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Certaines IFI, dont le Fonds monétaire international et le Groupe de la Banque mondiale, soutiennent également les pays en développement en offrant des conseils stratégiques, des services de recherche et d'analyse et des activités de développement des capacités.

Le Canada fournit des contributions de base pour soutenir les opérations et les activités des IFI, ainsi que des fonds pour des projets particuliers. Le Canada contribue activement à l'élaboration des politiques des IFI et en surveille les activités financières grâce à sa participation aux conseils des gouverneurs et aux conseils d'administration, ces derniers étant responsables des décisions quotidiennes. Le Canada participe également aux travaux de divers comités internes et engage un dialogue constructif avec les autres actionnaires.

Pour établir une orientation stratégique à son engagement auprès des IFI, le Canada élabore des objectifs clés qui s'inspirent de son engagement à l'égard du multilatéralisme, de la politique étrangère et des priorités de développement, ainsi que des principes généraux de bonne gouvernance.

¹ Ce rapport porte uniquement sur l'aide internationale et l'aide au développement officielle (ADO) qui sont versées par le gouvernement du Canada. Le [Rapport statistique sur l'aide internationale](#) comprend aussi l'aide internationale et l'ADO versées par les municipalités, les provinces et les territoires canadiens. Veuillez consulter le Rapport statistique pour obtenir des définitions détaillées de l'aide internationale et de l'ADO.



Section A : Participation du Canada aux opérations du Groupe de la Banque mondiale

Le double objectif du Groupe de la Banque mondiale (GBM) est d'éliminer l'extrême pauvreté d'ici 2030 et de stimuler la prospérité commune par une croissance et un développement économiques inclusifs et durables. Le Canada est un membre fondateur du GBM, qui compte 188 pays membres, et occupe un siège permanent au conseil d'administration composé de 25 membres. L'administrateur canadien représente un groupe de pays qui comprend l'Irlande et onze pays des Caraïbes membres du Commonwealth. La plus importante contribution annuelle du Canada à la Banque mondiale est versée à l'Association internationale de développement (IDA), le fonds concessionnel de la Banque qui accorde des prêts à faible taux d'intérêt ou des subventions aux pays membres les plus pauvres. Le Canada est le sixième donateur en importance à ce fonds depuis sa création en 1960 et a versé à ce jour 13,5 milliards de dollars américains à l'IDA.

Depuis le début de la pandémie, le GBM a aidé les pays à faire face à l'urgence sanitaire, à renforcer les systèmes de santé, à protéger les populations pauvres et vulnérables, à soutenir les entreprises, à créer des emplois et à démarrer une reprise verte, résiliente et inclusive. Entre avril 2020 et juin 2021, le GBM a engagé plus de 157 milliards de dollars américains pour lutter contre les incidences sanitaires, économiques et sociales de la pandémie, l'intervention en cas de crise la plus rapide et la plus importante de son histoire. Le financement aide plus de 100 pays à se préparer aux pandémies, à protéger les populations pauvres et les emplois, et à soutenir une reprise respectueuse du climat. Le GBM soutient également plus de 50 pays à revenu faible et moyen, dont plus de la moitié se trouvent en Afrique, par l'achat et la distribution de vaccins contre la COVID-19, et met à disposition 20 milliards de dollars américains de financement à cette fin jusqu'à la fin de 2022.

Exigences en matière de rapports

La Loi de Bretton Woods, qui est entrée en vigueur en 1985, régit la participation du Canada auprès des institutions créées en application des Accords de Bretton Woods, à savoir le Fonds monétaire international et le Groupe de la Banque mondiale, qui comprend la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), l'Association internationale de développement (IDA), la Société financière internationale (SFI), l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) et le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI). Les institutions de Bretton Woods sont, pour le Canada, d'importants intermédiaires de prestation de l'aide internationale et de soutien à la stabilité économique et financière mondiale.

Aux termes des articles 13 et 14 de la Loi de Bretton Woods, le ministre des Finances doit déposer au Parlement un rapport annuel contenant un résumé général des opérations visées par cette loi et un exposé détaillé de toutes les opérations qui intéressent directement le Canada, ainsi que les communiqués publiés par le comité directeur de chaque institution. Les sections A et B du présent volume répondent à ces exigences en matière de rapports. Pour en savoir plus, consultez la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes* sur le site du ministère de la Justice Canada : [Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes](#).



Gouvernance et représentation

Souscriptions du Canada au capital et actions détenues

Le Groupe de la Banque mondiale (GBM) est régi par ses pays membres. Chacun d'eux détient des actions d'organismes qui constituent le Groupe. Les pays exercent leur pouvoir décisionnel principalement par l'entremise de leurs représentants au Conseil des gouverneurs et au Conseil d'administration.

Le Canada est au nombre des 10 plus importants actionnaires du GBM. Depuis la création de la Banque mondiale en 1945, le Canada a souscrit 9,2 milliards de dollars américains au capital de la BIRD, de la SFI et de l'AMGI; il a en outre versé 13,5 milliards de dollars américains à l'IDA (voir le tableau 1).

Cette participation confère actuellement au Canada de 2,5 % à 2,85 % des voix au sein des différentes institutions de la Banque. À la Banque, le nombre de voix d'un pays est fonction du nombre d'actions qu'il détient. Un petit nombre de voix de base est aussi réparti également entre tous les membres.

Tableau 1 : Souscriptions cumulatives du Canada au capital de la Banque, juin 2021 (en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

Description	BIRD	IDA	SFI	AMGI
Souscriptions au capital et contributions	8 499,3	13 483,1 ²	620,2 ³	56,5
Montant versé	619,5	13 483,05	81,3 ³	10,7
Montant non versé, mais tributaire des besoins futurs en capital	7 879,8	-	-	45,8
Part des souscriptions ou des contributions (%)	2,85	4,61	2,99	2,95
Part des voix (%)	2,72	2,66	2,85	2,50

Des renseignements sur l'exercice 2020-2021 du GBM (du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021) sont fournis dans les [états financiers](#) de chaque entité (en anglais). Pour en savoir plus sur le rendement du GBM, consultez sa [page Web des résultats](#).

Le Canada au Conseil des gouverneurs

Les pays membres nomment chacun un gouverneur pour les représenter au Conseil des gouverneurs, qui constitue la plus haute instance du GBM. Les gouverneurs sont responsables des grandes décisions institutionnelles comme l'adhésion et la suspension de membres, le relèvement ou la réduction du capital-actions autorisé de la Banque, la détermination de la distribution du revenu net, de même que l'examen des états financiers et des budgets. Le gouverneur du Canada au GBM au cours de la période visée par le présent

² Il s'agit des contributions cumulatives du Canada à l'IDA.

³ Bien que les paiements cumulatifs du Canada à la SFI s'élèvent à 81,3 millions de dollars américains, le Canada détient 620,2 millions de dollars américains au titre du capital des actionnaires par suite de la conversion des bénéfices non répartis des membres en capital d'apport.



rapport était l'actuelle vice-première ministre et ministre des Finances, Chrystia Freeland, et l'ancien ministre des Finances, Bill Morneau. La gouverneure suppléante du GBM était la sous-ministre du Développement international du Canada, Leslie MacLean, au cours de la période visée par le présent rapport.

Le Canada au Conseil d'administration

Les gouverneurs délèguent la gestion courante de l'organisation à 25 administrateurs à temps plein, en poste au siège du GBM, à Washington. Les administrateurs sont nommés pour deux ans. Ils représentent chacun un groupe de pays, lequel peut inclure plus d'un membre. Le Canada détient l'un de ces 25 sièges; il représente un groupe de pays composé également de l'Irlande et de 11 pays des Caraïbes. L'administrateur reçoit des conseils de représentants des gouvernements du groupe de pays au sujet des questions abordées par le Conseil d'administration. Au cours de la période visée par le présent rapport, l'administratrice représentant le Canada au GBM était Louise Levonian.

Les décisions du Conseil d'administration sont habituellement le fruit d'un consensus. Lors des votes officiels, le nombre relatif de voix de chaque administrateur dépend du nombre d'actions détenues par le groupe de pays qu'il représente. D'autres renseignements sur le bureau de l'administratrice représentant le Canada se trouvent sur le [site Web de la Banque mondiale](#) (en anglais).

Pour en savoir plus sur la gouvernance du Conseil d'administration, veuillez consulter la [page Web du Conseil des administrateurs du GBM](#).

Le Canada au Comité du développement

Vu l'ampleur de la participation du Canada au capital-actions, le gouverneur canadien siège également au Comité du développement des conseils des gouverneurs de la Banque mondiale et du FMI. Ce comité se réunit deux fois l'an, soit lors des assemblées du printemps et des assemblées annuelles qui ont lieu à l'automne. Le Comité du développement est un forum de niveau ministériel du GBM et du FMI chargé de la recherche de consensus intergouvernementaux sur les questions liées au développement et les ressources financières nécessaires à la promotion du développement économique dans les pays en développement.

En 2020-2021, le gouverneur canadien a déposé deux déclarations du Comité du développement au nom du groupe de pays dont fait partie le Canada, le [16 octobre 2020](#) (en anglais) et le [9 avril 2021](#) (en anglais) lors de réunions virtuelles. Le gouverneur a notamment souligné certaines des priorités du Canada au Groupe de la Banque mondiale, dont une reprise mondiale équitable après la pandémie de COVID-19. Les déclarations de tous les gouverneurs se trouvent sur la [page Web du Comité du développement](#).



Contributions financières du Canada au Groupe de la Banque mondiale en 2020-2021

Le Canada est un important donateur au GBM. En 2020-2021, il a versé les contributions suivantes déclarées à titre d'aide au développement officielle du Canada :

Contribution de l'IDA : 423,24 millions de dollars

L'IDA est l'une des plus importantes sources d'aide pour les 74 pays les plus pauvres du monde, dont 39 sont en Afrique. Conformément aux priorités du Canada en matière d'aide internationale, les opérations financées par l'IDA portent sur l'éducation primaire, les services de santé de base, l'eau potable et l'assainissement, les garanties environnementales, les améliorations au climat des affaires, l'infrastructure et les réformes institutionnelles. L'IDA offre aux pays des prêts à faible taux d'intérêt, des prêts sans intérêt et des subventions en fonction du niveau de revenu de chaque pays et des résultats obtenus dans la gestion de leur économie et de leurs projets actuels avec l'IDA.

Au cours de la période visée par le rapport, du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021, le Canada a versé 423,24 millions de dollars, conformément au montant convenu à la 19^e reconstitution des ressources de l'IDA (IDA-19). Ce montant correspond au premier versement de la contribution du Canada au titre de l'IDA-19. Cette contribution appuie les efforts de l'IDA visant à accroître l'efficacité de l'aide, à financer de grands projets régionaux comme des projets d'infrastructure et à fournir une aide spéciale à des États fragiles comme l'Afghanistan, tout en veillant à éviter que l'endettement des pays atteigne un niveau insoutenable.

Allègement de la dette multilatérale par l'intermédiaire de la Banque mondiale : 34,1 millions de dollars

Dans le cadre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM), la Banque mondiale, le FMI et le Fonds africain de développement (FAD) ont accepté d'annuler la totalité de la dette admissible des pays pauvres très endettés. Au sommet du G8 tenu en 2005 à Gleneagles, au Royaume-Uni, le Canada et d'autres pays donateurs ont convenu de dédommager intégralement, pour le compte de pays pauvres, la Banque mondiale, le FMI et le FAD pour les dettes qu'ils ont annulées, de façon à ne pas nuire à la capacité de ces institutions de fournir une nouvelle aide financière aux pays à faible revenu. L'engagement total du Canada pour la période de 50 ans de l'IADM se chiffre à 2,5 milliards de dollars répartis en paiements annuels. L'allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et de l'IADM a considérablement réduit le fardeau de la dette dans les pays bénéficiaires. Au cours de la période visée par le présent rapport (du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021), le Canada a versé 34,1 millions de dollars au GBM aux fins de l'IADM.

Fonds fiduciaires du Groupe de la Banque mondiale : 490,56 millions de dollars

Les fonds fiduciaires du Groupe de la Banque mondiale constituent un instrument efficace pour l'acheminement du financement accordé par les donateurs de manière à s'attaquer aux grands problèmes stratégiques de développement à l'échelle nationale, régionale ou mondiale. Plus particulièrement, ces fonds mobilisent du financement bancaire pour la réalisation de programmes de développement, notamment à la suite de catastrophes et de conflits. Ils permettent également aux donateurs et aux bailleurs de fonds du secteur privé qui financent des opérations de développement de s'associer à la Banque, conformément aux objectifs d'harmonisation. Ils renforcent la capacité de travailler dans des domaines novateurs et permettent à leur personnel de collaborer avec les organisations de la société civile. Les fonds fiduciaires peuvent être alimentés par un seul ou plusieurs donateurs. Le



Canada contribue à ces deux types de fonds, en privilégiant toutefois les fonds fiduciaires à donateurs multiples.

La participation du Canada au GBM reflète l'importance particulière accordée aux volets suivants :

- la Politique d'aide internationale féministe, qui place l'autonomisation des femmes et des filles au centre de ses efforts de développement;
- les pays les plus pauvres et ceux en situation de fragilité et de conflits, par l'entremise de l'IDA et du portefeuille de fonds fiduciaires de la BIRD et de l'IDA;
- des biens publics mondiaux tels que la santé, y compris la santé maternelle et infantile, et l'atténuation des changements climatiques, par l'intermédiaire des fonds fiduciaires de la BIRD et de l'IDA et des fonds intermédiaires financiers (FIF);
- le développement du secteur privé, ce dont témoigne le financement des services de conseils et d'investissements de la SFI, et les FIF (comme le Mécanisme mondial de financement des infrastructures);
- les opérations menées dans divers pays.

Au début de la pandémie de COVID-19, Affaires mondiales Canada s'est également tourné vers le GBM pour l'aider à mettre en œuvre la réponse du Canada à la COVID-19 au moyen de contributions à des fonds fiduciaires. Ces mesures ont permis de faire face aux répercussions directes et secondaires de la pandémie sur les pays en développement dans des domaines comme la santé, la surveillance des maladies et la sécurité alimentaire.

Affaires mondiales Canada gère la relation du Canada avec le Groupe de la Banque mondiale en matière de fonds fiduciaires. Le tableau 2 répertorie les décaissements d'Affaires mondiales Canada en faveur des fonds fiduciaires en 2020-2021.

Tableau 2 : Souscriptions d'Affaires mondiales Canada aux fonds fiduciaires du GBM, 2020-2021

Fonds fiduciaires	Décaissements effectués entre le 1 ^{er} juillet 2020 et le 30 juin 2021 (millions de dollars)
Sources : Affaires mondiales Canada, statistiques du dirigeant principal des finances.	
Afrique	
Renforcement de la surveillance épidémiologique régionale en Afrique de l'Ouest	7,0
Protection sociale en milieu rural : Programme de protection des moyens de production 2016-2021 (Éthiopie)	8,0
Renforcement des services nationaux de santé sexuelle et reproductive au Mozambique	15,59
Paysages résilients et moyens de subsistance pour les femmes en Éthiopie	2,40



Tableau 2 : Souscriptions d'Affaires mondiales Canada aux fonds fiduciaires du GBM, 2020-2021

Fonds fiduciaires	Décassements effectués entre le 1^{er} juillet 2020 et le 30 juin 2021 (millions de dollars)
Assistance technique pour le programme de réforme de l'Éthiopie	3,0
Programme de soutien aux familles du Soudan	10,0
Appui à l'énergie renouvelable en Afrique - Initiative de l'Afrique sur les énergies renouvelables	1,50
Amériques	
Soutien à l'accès des filles à l'éducation secondaire en Haïti – Fonds fiduciaire à donateur unique (Amélioration de l'accès des filles à l'enseignement secondaire en Haïti)	7,0
Assistance technique sur la migration pour le gouvernement de l'Équateur	2,60
Fonds fiduciaire pour le renforcement de la résilience des pays des Caraïbes (Mécanisme de résilience Canada-Caraïbes)	5,0
Asie	
Projet d'appui au secteur de la santé au Bangladesh – Fonds fiduciaire à donateurs multiples (Renforcement des systèmes et des services de santé au Bangladesh)	13,5
Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan (FASRA)	45,0
Planification et budgétisation sensible au genre en Indonésie	4,0
Moyen-Orient et Afrique du Nord	
Mécanisme pour l'égalité des sexes au Mashreq : faire progresser les services de garde d'enfants au Liban, en Jordanie et en Iraq	4,0
Appui au Fonds de réforme, de reconstruction et de reprise de l'Iraq	10,83
Appui à la reprise du Liban	7,0
Initiatives de portée mondiale et politique stratégique	
Fonds fiduciaire à donateurs multiples pour le Mécanisme de financement mondial (MFM) à l'appui de l'initiative « Chaque femme, chaque enfant ».	50,0
Fonds mondial pour la réduction des effets des catastrophes et de reconstruction – technologies d'observation de la Terre	2,0
Partenariat pour la mise en œuvre des marchés	5,0
Programme de transition énergétique	119,0



Tableau 2 : Souscriptions d'Affaires mondiales Canada aux fonds fiduciaires du GBM, 2020-2021

Fonds fiduciaires	Décassements effectués entre le 1^{er} juillet 2020 et le 30 juin 2021 (millions de dollars)
Programme d'énergie renouvelable dans les petits États insulaires en développement	20,0
Programme des forêts et des paysages	35,0
Programme mixte de financement climatique entre le Canada et la Société financière internationale	56,50
Amélioration du partage des retombées liées au secteur de l'extraction	2,0
Initiative d'évaluation mondiale	0,24
GIRL / Innovation en matière de genre et apprentissage régional	3,71
Total	490,56
<i>Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.</i>	

Objectifs et résultats des fonds fiduciaires du Canada au Groupe de la Banque mondiale

Alors que le Canada continue de participer aux opérations du GBM par l'intermédiaire d'accords de fonds fiduciaires, l'efficacité de ces partenariats est évaluée afin de veiller à ce que les résultats voulus au chapitre du développement soient obtenus. Voici les principaux secteurs où des progrès ont été accomplis :

- [Mécanisme de financement mondial](#)
- [Mécanisme d'action climatique Canada-Banque mondiale pour les énergies propres et les forêts](#)
- [Fonds fiduciaire pour la reconstruction de l'Afghanistan \(ARTF\)](#) (en anglais)

En 2020-2021, le Canada a versé 50 millions de dollars au [Mécanisme de financement mondial \(MFM\)](#). En tant que donateur fondateur du MFM, le Canada a, depuis 2015, engagé un total de 540 millions de dollars pour aider les 36 pays bénéficiaires du MFM à prioriser et à accroître leurs investissements afin d'améliorer la santé reproductive, la santé des mères, des nouveau-nés, des enfants et des adolescents ainsi que la nutrition grâce au renforcement ciblé des systèmes de soins de santé primaires. Avant la pandémie, les pays où le MFM était engagé depuis assez longtemps pour apporter des changements avaient observé des tendances positives dans certains indicateurs, comme la réduction des décès d'enfants et des grossesses chez les adolescentes, et l'amélioration de la croissance et de la nutrition des enfants, et de la santé sexuelle et reproductive. Près des deux tiers des pays instituaient des réformes visant à améliorer l'efficacité des dépenses de santé et affectaient davantage de ressources aux services de santé de première ligne. Alors que la COVID-19 se propageait, le MFM a adapté son soutien pour aider les pays à répondre aux besoins



immédiats, à protéger les services de santé essentiels et à récupérer les gains réalisés au cours des années précédentes grâce au leadership et aux investissements. Il s'agissait notamment de fournir une aide technique adaptée, de surveiller les lacunes dans les services de santé essentiels et d'en faire rapport afin de mieux éclairer les décisions, d'adapter les subventions existantes et de fournir du soutien financier supplémentaire au moyen d'un nouveau mécanisme, les subventions des services de santé essentiels en réponse à la COVID-19. À ce jour, le MFM a approuvé 300 millions de dollars américains en subventions des services de santé essentiels en réponse à la COVID-19 à l'appui de 18 pays.

En 2019-2020, le Canada a versé 236 millions de dollars au **Mécanisme d'action climatique Canada-Banque mondiale pour les énergies propres et les forêts**, qui vise à stimuler les investissements dans une croissance verte et inclusive au moyen de l'allocation de fonds dans les secteurs où les besoins sont les plus importants. Créé en 2020, le Mécanisme appuiera des actions climatiques transformatrices menées dans le cadre des projets de la Banque mondiale, l'accent étant mis sur la transition vers les énergies propres en Asie, sur les énergies renouvelables dans les petits États insulaires en développement (PEID) et sur l'exploitation durable des terres et des forêts. Le financement accordé dans le cadre du Mécanisme permettra de catalyser et d'intensifier le financement privé dans divers secteurs, d'accélérer les progrès en matière de développement du marché de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, de promouvoir l'égalité des genres et la prise en compte des considérations liées au genre dans les investissements dans les énergies propres, et de favoriser la gestion durable des paysages, l'utilisation climato-intelligente des terres et les chaînes d'approvisionnement vertes, ainsi que la mise en place de nouveaux instruments financiers destinés à encourager les investissements privés et les partenariats public-privé.

En 2020-2021, le Canada a versé 45 millions de dollars au **Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan (FASRA)**. Créé en 2002 pour fournir un mécanisme de financement coordonné à l'appui du budget du gouvernement de l'Afghanistan, le FASRA est l'un des principaux instruments de financement utilisés par le Canada pour atteindre ses objectifs d'aide au développement en Afghanistan. Le soutien offert par le Canada depuis 2002 a contribué à l'obtention de résultats dans de nombreux domaines : réduction de la mortalité maternelle, amélioration sensible des indicateurs de santé et augmentation du nombre d'élèves inscrits à l'école primaire et à l'école secondaire, en particulier le pourcentage de filles. De plus, en 2020, plus de 1 milliard de dollars américains en fonds nouveaux et renouvelés pour l'aide au développement international et le FASRA ont été mis à disposition pour la réponse à la COVID-19. Le Canada a annoncé un financement de 135 millions de dollars sur trois ans (de 2020-2021 à 2023-2024) lors de la Conférence des donateurs pour l'Afghanistan de novembre 2020. Depuis 2002 et jusqu'à la prise de contrôle par les talibans le 15 août 2021, le FASRA était la plus importante source de financement pour le développement de l'Afghanistan; 34 donateurs ayant contribué à hauteur de 12,43 milliards de dollars américains pour soutenir les opérations civiles et les objectifs de développement du gouvernement de l'Afghanistan. Le Canada a jusqu'à maintenant fourni un apport de 805 millions de dollars américains, soit un peu moins de 7 % du budget total; il est le cinquième donateur en importance, après les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Union européenne et l'Allemagne.

Acquisitions de la Banque mondiale au Canada

Le Service des délégués commerciaux du Canada (SDC) collabore étroitement avec les entreprises canadiennes pour rehausser la connaissance et la recherche de possibilités d'approvisionnement multisectorielles auprès des IFI. Le SDC a des bureaux de liaison avec les institutions financières internationales (BLIFI). Le BLIFI de Washington aide les entreprises à accéder aux possibilités d'approvisionnement du GBM.



Compte tenu des données accessibles, la présente section tient compte des contrats attribués dans le cadre des achats opérationnels de la Banque mondiale seulement et ne comprend pas de renseignements concernant les sous-traitants. Elle ne contient pas non plus de renseignements sur les contrats attribués à des filiales d'entreprises canadiennes dont le siège social est situé à l'extérieur du Canada.

Tableau 3 : Décaissements des emprunteurs de la BIRD et de l'IDA, biens et services du Canada (en millions de dollars américains)

Exercice de la Banque mondiale (du 1 ^{er} juillet au 30 juin)	Montant
Remarque : D'après les données du Groupe de la Banque mondiale en date du 26 juillet 2021.	
2007-2008	61,4
2008-2009	51,6
2009-2010	80,0
2010-2011	49,8
2011-2012	31,2
2012-2013	177,6
2013-2014	105,5
2014-2015	47,1
2015-2016	27,1
2016-2017	19,6
2017-2018	37,1
2018-2019	53,0
2019-2020	15,6
2020-2021	35,7

Tableau 4 : Décaissements des emprunteurs de la BIRD et de l'IDA : fournisseurs canadiens de biens et de services, 2020-2021 (en dollars américains)

Fournisseur	Secteur	Catégorie	Montant
Remarque : D'après les données du Groupe de la Banque mondiale en date du 26 juillet 2021. L'exercice de la Banque mondiale s'étend du 1 ^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021.			
Beauchemin International	Éducation	Biens	10 628 250
Groupement WSP / CPCS	Énergie et extraction	Services d'experts-conseils	4 794 526
WSP Canada Inc.	Énergie et extraction	Services d'experts-conseils	4 639 173



Tableau 4 : Décaissements des emprunteurs de la BIRD et de l'IDA : fournisseurs canadiens de biens et de services, 2020-2021 (en dollars américains)

Fournisseur	Secteur	Catégorie	Montant
Survalent Technology Corporation	Énergie et extraction	Biens	2 656 091
Paterson, Grant & Watson Limited	Énergie et extraction	Services d'experts-conseils	1 850 350
Coentreprise – Secrétariat international de l'eau, Taraqqiyot Centre et Yuksalish Nationwide Movement	Durabilité sociale et inclusion	Services d'experts-conseils	1 549 356
CCM Consulting Group Worldwide	Énergie et extraction	Services d'experts-conseils	1 187 225
Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI)	Agriculture et alimentation	Services d'experts-conseils	569 212
UPA Di	Agriculture et alimentation	Services d'experts-conseils	569 212
Groupe Geoimage Solutions Inc.	Finances, concurrence et innovation	Services d'experts-conseils	423 038
Tetra Tech	Énergie et extraction	Services d'experts-conseils	394 950
Cowater International Inc.	Urbanisme, résilience et territoire	Services d'experts-conseils	387 956
DNA Genotek Inc.	Santé, nutrition et population	Biens	363 000
Coentreprise – MEK Earth & Environmental Inc. Canada avec Witek Company Limited (Tanzanie) et Beyond Nature Limited	Environnement, ressources naturelles et économie bleue	Services d'experts-conseils	346 978
GRPT Cidebumec	Énergie et extraction	Services d'experts-conseils	329 900
Trevor G. Carter	Énergie et extraction	Services d'experts-conseils	300 633
Issagha Diagana	Urbanisme, résilience et territoire	Services d'experts-conseils	266 696
Paterson, Grant & Watson Limited	Énergie et extraction	Services d'experts-conseils	256 394



Tableau 4 : Décaissements des emprunteurs de la BIRD et de l'IDA : fournisseurs canadiens de biens et de services, 2020-2021 (en dollars américains)

Fournisseur	Secteur	Catégorie	Montant
Organisation des normes en santé et Agrément Canada	Santé, nutrition et population	Services d'experts-conseils	254 392
Société de développement international	Urbanisme, résilience et territoire	Services d'experts-conseils	246 441
Manitoba Hydro International	Énergie et extraction	Services d'experts-conseils	236 351
Niagara College of Applied Arts and Technology et Université Brock	Protection sociale et emplois	Services d'experts-conseils	228 220
Gowlings LLP	Finances, concurrence et innovation	Services d'experts-conseils	223 120
Philippe Jonnaert	Éducation	Services d'experts-conseils	195 932
Abdirizak Omar Godane	Finances, concurrence et innovation	Services d'experts-conseils	180 000
Alison Redford	Énergie et extraction	Services d'experts-conseils	180 000
CPCS Transcom Ltd	Transport	Services d'experts-conseils	179 345
Freebalance Inc.	Gouvernance	Services d'experts-conseils	168 976
Peter Rae	Énergie et extraction	Services d'experts-conseils	157 028
PA Conseils International	Éducation	Services d'experts-conseils	148 521
Jean Cinq Mars	Énergie et extraction	Services d'experts-conseils	116 262
Carmen Malena	Durabilité sociale et inclusion	Services d'experts-conseils	113 071
Professeure Annie Savard	Éducation	Services d'experts-conseils	110 314
Damien Nicolas Echevin	Pauvreté et équité	Services d'experts-conseils	108 325
Olugbolahan Mark-George	Finances, concurrence et innovation	Services d'experts-conseils	96 187



Tableau 4 : Décaissements des emprunteurs de la BIRD et de l'IDA : fournisseurs canadiens de biens et de services, 2020-2021 (en dollars américains)

Fournisseur	Secteur	Catégorie	Montant
Hassan Darwish Mohamed	Gouvernance	Services d'experts-conseils	90 480
Université du Québec à Montréal	Éducation	Services d'experts-conseils	84 795
Kent Jingfors	Environnement, ressources naturelles et économie bleue	Services d'experts-conseils	83 600
Omar Ibrahim H. Hussein	Gouvernance	Services d'experts-conseils	76 500
Marcel Ferland	Protection sociale et emplois	Services d'experts-conseils	74 345
C2D Services Inc.	Éducation	Services d'experts-conseils	72 377
Chitra Sewsagur	Gouvernance	Services d'experts-conseils	67 594
Khadijah Suleman	Urbanisme, résilience et territoire	Services d'experts-conseils	60 000
Michael Cohen	Protection sociale et emplois	Services d'experts-conseils	60 000
Zongo Boukary	Finances, concurrence et innovation	Services d'experts-conseils	57 174
Elinor Bajraktari	Éducation	Services d'experts-conseils	47 256
Eric Di Domenico	Pauvreté et équité	Services d'experts-conseils	44 250
Trina Arsenault	Éducation	Services d'experts-conseils	42 981
Bernard Nyaburerwa	Urbanisme, résilience et territoire	Services d'experts-conseils	42 845
Kholmatov Matin	Eau	Services d'experts-conseils	40 925
Paul Banerjee	Gouvernance	Services d'experts-conseils	37 111
Venkata Subbara Nukala	Eau	Services d'experts-conseils	36 000
Harold Coulombe	Pauvreté et équité	Services d'experts-conseils	35 750



Tableau 4 : Décaissements des emprunteurs de la BIRD et de l'IDA : fournisseurs canadiens de biens et de services, 2020-2021 (en dollars américains)

Fournisseur	Secteur	Catégorie	Montant
John McNulty	Finances, concurrence et innovation	Services d'experts-conseils	34 913
Clearpath Robotics Tm	Agriculture et alimentation	Biens	33 335
Anjum Israr	Gouvernance	Services d'experts-conseils	32 625
Viamo Inc.	Gouvernance	Services d'experts-conseils	31 530
Institut canadien de formation en énergie	Énergie et extraction	Services non consultatifs	22 875
Michael J.Wills	Agriculture et alimentation	Services d'experts-conseils	21 980
Robert Lancop	Finances, concurrence et innovation	Services d'experts-conseils	14 000
Scarie Nivyintizo	Énergie et extraction	Services d'experts-conseils	10 450
Paul Hewitt	Énergie et extraction	Services d'experts-conseils	9 500
Ali Artaman	Santé, nutrition et population	Services d'experts-conseils	3 368
Buddy Boss	Durabilité sociale et inclusion	Biens	2 376
Uncanny Owl	Durabilité sociale et inclusion	Biens	399



Les institutions financières canadiennes et le Groupe de la Banque mondiale

Les institutions financières canadiennes collaborent aussi activement avec le Groupe de la Banque mondiale à titre d'arrangeurs et de financiers de premier plan pour les émissions d'obligations, et relient les marchés financiers au programme mondial de développement. Voici deux transactions récentes qui illustrent le rôle important que les institutions financières canadiennes ont joué.

- En avril 2020, la Banque mondiale a émis une obligation record de 8 milliards de dollars américains, la plus importante obligation libellée en dollars américains jamais émise par une banque multilatérale de développement. **BMO Marchés des capitaux** et **Valeurs Mobilières TD** étaient deux des cogestionnaires responsables de cette transaction. Le produit de l'émission a servi à financer la réponse sans précédent de la Banque mondiale à la pandémie de COVID-19.
- Plus récemment, en janvier 2021, la Banque mondiale a émis une obligation pour le développement durable de 1,5 milliard de dollars canadiens, ce qui a également contribué à sensibiliser les investisseurs aux travaux de la Banque mondiale sur des questions comme la santé et l'égalité des genres. Cette émission a été dirigée conjointement par **BMO Marchés des capitaux**, **Marchés financiers Banque Nationale**, la **Banque Scotia** et **Valeurs Mobilières TD**.

Communiqués du Comité du développement des conseils des gouverneurs de la Banque mondiale et du FMI (conformément à la Loi de Bretton Woods)

Assemblées annuelles de la Banque mondiale et du FMI 2020 : Communiqué du Comité du développement

Le 16 octobre 2020

1. Le Comité du développement s'est réuni virtuellement ce jour, 16 octobre 2020.
2. La pandémie de COVID-19 continue de ravager les pays : elle accable les systèmes de santé, perturbe la productivité, menace la sécurité alimentaire, multiplie les pertes d'emplois et fait baisser les revenus, particulièrement pour les plus vulnérables. Nous rendons hommage et apportons notre soutien aux travailleurs de première ligne qui s'emploient à lutter contre la pandémie, préserver l'activité économique et assurer la continuité des services essentiels. Cette crise mondiale exige de la communauté du développement une réponse exhaustive, robuste et d'envergure planétaire. Nous invitons par conséquent le Groupe de la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) à continuer de travailler avec les pays membres, les secteurs public et privé, les partenaires de développement locaux et bilatéraux et les organisations internationales, notamment l'ONU. Le Groupe de la Banque mondiale devrait renforcer sa riposte tout en maintenant résolument le cap sur le double objectif qui consiste à mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée de manière durable, ainsi que sur l'IDA-19 et les engagements de capitaux pris à ce titre, et en soutenant parallèlement les progrès vers la réalisation des ODD.



3. La pandémie est à l'origine de la plus forte contraction de l'économie mondiale depuis huit décennies : elle touche aussi bien les pays en développement que les économies émergentes et développées, accroît la pauvreté à l'échelle mondiale, exacerbe les inégalités et détériore les perspectives de croissance économique à long terme. Les confinements, les restrictions et les incertitudes persistantes qu'elle a générés ont entraîné l'effondrement des investissements, du commerce international et des envois de fonds de l'étranger, érodé les perspectives d'emploi et le capital humain, tenu les enfants loin des écoles, et mis sous pression les chaînes d'approvisionnement de produits alimentaires et de fournitures médicales. La crise humanitaire peut davantage exacerber la fragilité, les conflits et la violence, mais elle peut aussi intensifier les risques, notamment dans les petits États insulaires. La crise économique menace l'existence et les moyens de subsistance des populations vulnérables, à savoir les ménages dirigés par des femmes, les jeunes, les personnes âgées, les réfugiés et les déplacés. Elle accroît également les disparités entre les sexes et met en péril les gains durement acquis sur la voie du développement et les chances des filles et des enfants d'une manière générale.

4. Nous félicitons le Groupe de la Banque mondiale pour la célérité et l'ampleur de sa riposte à la COVID-19 dans tous les pays. En effet, le Groupe de la Banque est à la proue d'initiatives multilatérales centrées sur les secours, la restructuration et un redressement résilient. Nous notons avec satisfaction l'accent mis sur la santé, l'assistance sociale et l'économie, ainsi que sur des politiques, des institutions et des investissements qui seront déterminants pour une reprise résiliente, solidaire et durable.

5. Le Groupe de la Banque mondiale appuie les efforts déployés par les pays pour renforcer leurs systèmes de santé et devrait continuer à le faire. Nous réaffirmons l'importance d'un vaccin efficace contre la COVID-19, et nous nous réjouissons de l'enveloppe de 12 milliards de dollars de financements approuvée récemment au profit des pays IDA et BIRD pour soutenir l'achat et la distribution de vaccins. Nous exhortons le Groupe de la Banque à œuvrer à un accès équitable des pays en développement à des kits de test, des traitements et des vaccins abordables. Étant donné que la crise de COVID-19 continuera de présenter de nombreux défis sanitaires, économiques et sociaux pendant une longue période, nous préconisons l'intensification des interventions afin de bâtir des systèmes de santé robustes et accessibles à tous, ce qui permettrait de renforcer la préparation et la résilience aux futures pandémies. Dans ce contexte, les technologies numériques peuvent contribuer à assurer des consultations médicales vitales, la continuité des services d'enseignement et la survie des entreprises. Nous nous félicitons donc des opérations menées par le Groupe de la Banque mondiale pour développer la connectivité numérique tout en préservant la sécurité ainsi que la confidentialité des données, élargir l'accès aux services financiers numériques et favoriser la transformation numérique. Les entreprises peuvent ainsi s'adapter à la crise, renforcer leur compétitivité, préserver les emplois et continuer à offrir des services essentiels, notamment en matière d'éducation, de santé, de protection sociale et d'accès aux financements.

6. Aux stades de restructuration et de relèvement de la riposte à la COVID-19, le Groupe de la Banque mondiale et le FMI devront aider les pays à se reconstruire en mieux, en privilégiant la promotion des pièces maîtresses d'un relèvement durable et sans exclusive, en assurant l'accès à l'énergie à coût abordable et la sécurité énergétique, et en relevant les défis liés aux vulnérabilités économiques et environnementales, dont le changement climatique. Nous attendons avec grand intérêt le prochain Plan d'action sur le changement climatique. Pour accélérer un redressement résilient centré sur les emplois et la transformation économique, nous invitons le Groupe de la Banque mondiale à fournir les connaissances, les conseils stratégiques et le soutien financier nécessaires pour aider les pays à renforcer les dispositifs de sécurité sociale et faciliter la circulation des capitaux et de la main-d'œuvre vers les secteurs qui seront productifs et viables dans l'ère post-pandémie, tout en apportant l'innovation voulue pour ouvrir le financement du commerce aux PME et relever les défis de l'informel. Nous prions instamment le Groupe de la Banque mondiale de



soutenir la mobilisation et l'afflux de capitaux et de financements privés, à l'aide des produits innovants d'IFC et de la MIGA, en maintenant et en s'appuyant sur la stratégie 3.0 d'IFC pour créer des débouchés et promouvoir des investissements et des infrastructures de qualité à l'appui d'un redressement à grande échelle et d'un développement pérenne. En outre, nous soulignons l'importance d'accroître la mobilisation des ressources intérieures d'une manière qui favorise la justice, l'équité et une croissance solidaire, notamment en supprimant progressivement, lorsque possible, les subventions aux carburants et d'autres subventions et taxes qui créent des distorsions. Nous notons également l'importance d'une riposte immédiate dans les domaines de la santé publique, de la sécurité alimentaire et de l'éducation; et nous appelons tous les pays à aider à assurer la disponibilité des fournitures médicales et des provisions alimentaires dont sont tributaires les pays en développement pour éviter le risque de sombrer dans la famine, la faim et une crise sanitaire de plus grande ampleur. Nous nous félicitons vivement du travail mené actuellement pour faire face aux risques qui planent sur l'égalité des sexes et aux effets sur la biodiversité qui sont exacerbés par la COVID-19. Nous rappelons que le Groupe de la Banque mondiale joue un rôle essentiel face aux principaux défis mondiaux, et que ce n'est qu'en reconstruisant en mieux et en plus solide que son double objectif et les ODD pourront être atteints.

7. Nous félicitons le Groupe de la Banque mondiale pour le travail exceptionnel qu'il a accompli au dernier trimestre de l'exercice 20, qui s'est traduit par des engagements de 45 milliards de dollars, dont 32 milliards de dollars de la BIRD et de l'IDA, 11 milliards de dollars d'IFC et 2 milliards de dollars de la MIGA; des engagements consentis notamment via les mécanismes de financements accélérés de ces institutions en appui à des opérations menées dans plus de 100 pays. Nous accueillons favorablement la deuxième phase de la riposte d'IFC, qui comprendra la restructuration et la recapitalisation d'entreprises et d'institutions financières viables, ainsi que le soutien aux chaînes de valeur des soins de santé dans les économies émergentes et en développement. Nous nous félicitons par ailleurs de l'augmentation prévue des ressources d'IDA-19 pour l'exercice 21, qui seront portées à 35 milliards de dollars, en vue d'aider les pays à répondre à leurs besoins de développement à long terme. Le Groupe de la Banque mondiale devrait poursuivre ses efforts visant à apporter une réponse audacieuse et décisive de non moins de 160 milliards de dollars d'ici juin 2021. Compte tenu de la gravité de la crise et de ses effets probables à long terme, nous encourageons des discussions sur la capacité financière du Groupe de la Banque mondiale au-delà de l'exercice 21, afin de nous assurer qu'il continue de disposer de suffisamment de capitaux pour s'acquitter de son mandat. En outre, nous félicitons le FMI pour sa réponse rapide et efficace à la crise, consistant à fournir une aide d'environ 100 milliards de dollars à plus de 80 pays pendant la pandémie, principalement au moyen de mécanismes de financement d'urgence. Nous invitons le FMI à continuer de déployer tous les outils et ressources disponibles afin d'aider les membres à sortir durablement de la crise tout en bâtissant des économies plus résilientes et solidaires.

8. Nous sommes favorables à la prolongation de six mois de l'Initiative de suspension du service de la dette et à l'idée de déterminer, d'ici les Réunions de printemps 2021 du Groupe de la Banque mondiale et du FMI, si la situation économique et financière justifie une nouvelle prolongation de six mois assortie de dispositions ciblées complémentaires aux modalités de l'Initiative définies en avril 2020. Tous les créanciers bilatéraux publics devraient mettre en œuvre pleinement cette initiative dans une démarche transparente. Nous encourageons vivement les créanciers privés à y participer à des conditions comparables lorsque les pays éligibles le leur demandent. Grâce aux efforts des créanciers bilatéraux publics, l'Initiative crée la marge budgétaire tant voulue et accompagne les programmes de financement du Groupe de la Banque mondiale et du FMI en faveur des pays les plus pauvres. Nous encourageons les BMD à pousser plus loin le soutien collectif qu'elles prêtent à l'Initiative, notamment en apportant des flux positifs nets aux pays admis à bénéficier de l'Initiative pendant la période de suspension, y compris la durée de la prolongation, tout en préservant leurs cotes de solvabilité actuelles et le faible coût de leurs financements. Nous encourageons le Groupe de la Banque mondiale à examiner des propositions



supplémentaires concernant le financement d'urgence en réponse à la COVID-19 dans les pays IDA lors de ses discussions avec les délégués à l'IDA. Nous prions le Groupe de la Banque mondiale et le FMI de continuer à soutenir la mise en œuvre de l'Initiative de suspension du service de la dette, notamment en communiquant des informations plus détaillées sur les nouvelles ressources nettes qu'ils mettent à la disposition de chaque pays admissible. Nous invitons par ailleurs les deux institutions à poursuivre les travaux engagés pour renforcer la qualité et la cohérence des données sur la dette et améliorer la communication de ces dernières. Face aux niveaux élevés des dettes publiques, à la contraction des économies et aux pressions financières grandissantes, nous sommes conscients qu'au-delà de l'Initiative de suspension du service de la dette, des traitements de la dette au cas par cas peuvent s'avérer nécessaires. Dans ce contexte, nous accueillons favorablement l'accord de principe du G20 sur un « cadre commun de traitement de la dette au-delà de l'Initiative de suspension du service de la dette », auquel souscrit par ailleurs le Club de Paris. Nous espérons que le cadre commun sera entériné par les membres, sous réserve de leurs procédures d'approbation internes respectives.

9. Nous encourageons le Groupe de la Banque mondiale et le FMI à continuer d'examiner les défis liés à la dette des pays à faible revenu et à proposer des mesures pour remédier à leurs difficultés financières et à leur endettement, au cas par cas. Nous continuons par ailleurs de prier les deux institutions de se pencher sur les défis liés à la dette des pays à revenu intermédiaire et de réfléchir à des solutions sur mesure aux tensions budgétaires et au poids de la dette de ces pays, au cas par cas. Elles pourraient notamment fournir à ces derniers des ressources additionnelles en cette période difficile, dans le droit fil des engagements au titre du programme d'augmentation et de réforme du capital.

10. Nous prenons acte du rapport 2020 de l'examen de la répartition du capital présenté aux Gouverneurs et remercions les membres du Conseil des progrès accomplis à ce jour. Nous attendons avec intérêt la conclusion de cet examen tenant compte des orientations données durant la présente réunion. Nous remercions aussi le Conseil pour le travail accompli dans le cadre de l'examen en cours des droits de vote au sein de l'IDA et espérons que ces travaux s'achèveront d'ici les prochaines Assemblées annuelles de 2021.

11. Nous tenons à remercier M. Ken-Ofori-Atta, ministre des Finances du Ghana, pour sa conduite éclairée du Comité du développement durant ces deux dernières années, et M^{me} Yvonne Tsikata pour les services inestimables qu'elle a rendus au Comité ces quatre dernières années. Nous souhaitons la bienvenue à M^{me} Mia Amor Mottley, Première ministre et ministre des Finances de la Barbade, et à M^{me} Azucena Arbeleche, ministre de l'Économie et des Finances de l'Uruguay, qui ont été choisies pour assurer successivement la présidence du Comité, de novembre 2020 à octobre 2021 pour la première, puis de novembre 2021 à octobre 2022 pour la seconde. Nous saluons aussi l'arrivée de M^{me} Darietou Gaye au poste de Secrétaire exécutive du Comité du développement.

12. La prochaine réunion du Comité du développement est prévue le 10 avril 2021 à Washington.

Réunions du printemps de 2020 de la Banque mondiale et du FMI : Communiqué du Comité du développement

Le 9 avril 2021

1. Le Comité du développement s'est réuni virtuellement ce jour, 9 avril 2021.

2. La pandémie de COVID-19 a provoqué une crise sanitaire, économique et sociale sans précédent, qui met en péril la vie et les moyens d'existence de millions de personnes. Le choc économique accroît la pauvreté, creuse les inégalités et anéantit les acquis en matière



de développement. Alors que l'économie mondiale amorce une reprise graduelle, l'incertitude entoure les perspectives à court et moyen terme. Nous appelons à une aide financière et technique soutenue, différenciée et ciblée à l'appui de mesures de riposte adéquates, à une coordination efficace entre les organismes bilatéraux et multilatéraux et à un soutien accru au secteur privé. Nous exhortons le Groupe de la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), dans le droit fil de leurs mandats respectifs, à travailler en étroite collaboration avec d'autres partenaires pour circonscrire les effets de la pandémie. Nous prions également le Groupe de la Banque mondiale de continuer à aider les pays à réaliser le double objectif consistant à mettre fin à l'extrême pauvreté et à promouvoir une prospérité partagée, de favoriser un développement vert, résilient et inclusif (GRID) et de soutenir la réalisation des ODD.

3. La mise à disposition en temps utile de vaccins sûrs et efficaces dans tous les pays est essentielle pour mettre fin à la pandémie, surtout que de nouveaux variants font leur apparition. Les pays en développement doivent renforcer leur préparation aux campagnes de vaccination et élaborer des stratégies coordonnées pour atteindre les populations vulnérables. Nous félicitons le Groupe de la Banque mondiale d'avoir aidé à l'achat et au déploiement de vaccins dans les pays clients, et nous encourageons la mise en place de mécanismes solides de suivi et de responsabilisation pour assurer une distribution équitable et efficace. Nous nous félicitons des partenariats noués par le Groupe de la Banque mondiale avec l'OMS, le Mécanisme COVAX, l'Alliance GAVI, l'UNICEF et d'autres acteurs, y compris les fabricants privés, en vue d'aider à assurer aux pays en développement un accès rapide, transparent, équitable et d'un coût abordable aux vaccins. Nous nous félicitons de la révision actuellement entreprise par le Groupe de la Banque mondiale des critères d'admissibilité pour l'achat des vaccins. Nous appelons IFC à redoubler d'efforts pour soutenir les capacités de fabrication de vaccins et de fournitures médicales liés à la pandémie dans les pays en développement. La pandémie a des conséquences de vaste portée et nous devons renforcer la préparation mondiale aux pandémies futures et progresser dans la mise en place de systèmes de santé solides offrant une couverture universelle.

4. Les pays plus pauvres faisant face à la crise avec des contraintes de ressources accrues, des marges de manœuvre budgétaires limitées et des niveaux d'endettement public en hausse, un plus grand nombre d'entre eux, dont les petits États, sont vulnérables à des tensions financières. La réponse rapide initiale apportée dans le cadre de l'Initiative de suspension du service de la dette (DSSI) a permis de mettre à disposition des liquidités indispensables pour les pays IDA. Nous nous félicitons des progrès réalisés par la DSSI pour faciliter l'augmentation des dépenses liées à la pandémie. Tous les créanciers publics bilatéraux devraient mettre en œuvre cette initiative pleinement et de manière transparente. Dans le droit fil de la décision du G20, nous soutenons une prorogation finale de la DSSI de six mois jusqu'en décembre 2021, à laquelle le Club de Paris a également souscrit. Nous réitérons notre appel au secteur privé à participer à la DSSI à des conditions comparables lorsque les pays admissibles le demandent. Cette extension finale permettra aux pays bénéficiaires de mobiliser davantage de ressources pour faire face aux défis de la crise et, le cas échéant, d'adopter une approche plus structurelle pour remédier aux vulnérabilités de la dette, notamment à travers un programme de qualité de la tranche supérieure de crédit soutenu par le FMI. Dans ce contexte, nous nous félicitons des efforts actuellement déployés pour mettre en œuvre le Cadre commun pour les traitements de la dette au-delà de la DSSI afin de s'attaquer, au cas par cas, aux vulnérabilités de la dette, et attendons avec impatience la première réunion prochaine du comité des créanciers de premier rang. Dans chaque cas, nous nous félicitons également de la mise en œuvre coordonnée du Cadre commun, et notamment du partage d'informations nécessaires entre les créanciers publics bilatéraux participants. La négociation commune des créanciers se déroulera de manière ouverte et transparente et, avant la finalisation des paramètres clés, il sera dûment tenu compte des préoccupations spécifiques, le cas échéant, de tous les créanciers participants et du pays débiteur. À cet égard, nous notons que la nécessité du traitement de la dette et



l'enveloppe de restructuration requise seront fondées sur une analyse de viabilité de la dette effectuée par le FMI et la Banque et sur l'évaluation collective réalisée par les créanciers publics participants. Nous invitons la Banque mondiale et le FMI à soutenir la mise en œuvre du Cadre commun, conformément à leurs mandats respectifs. Nous soulignons l'importance pour les créanciers privés et autres créanciers publics bilatéraux de procéder à des traitements de la dette, dans le contexte du Cadre commun, à des conditions au moins aussi favorables, en application du principe de comparabilité de traitement. Nous rappelons le travail à venir des banques multilatérales de développement (BMD), comme indiqué dans le Cadre commun, à la lumière des vulnérabilités de la dette. Nous attendons avec intérêt les avancées du FMI et du Groupe de la Banque mondiale sur leur proposition d'un processus de renforcement de la qualité et de la cohérence des données relatives à la dette et d'amélioration de la communication des informations sur la dette. Nous réaffirmons par ailleurs l'importance des efforts conjoints de tous les acteurs, y compris les créanciers privés, pour continuer d'œuvrer à l'amélioration de la transparence de la dette. L'appui de la Banque et du FMI demeure essentiel à l'amélioration de la gestion de la dette et de la transparence, au renforcement de la mobilisation des recettes intérieures, à l'efficacité des dépenses des pays et à la lutte contre les flux financiers illicites. Pour l'avenir, nous exhortons la Banque et le FMI à aider les pays à concevoir et à mettre en œuvre des politiques visant à s'attaquer aux causes profondes de la dette excessive et insoutenable. De nombreux pays à revenu intermédiaire sont également confrontés à un surendettement sévère qui limite leur capacité à opposer une riposte à la pandémie. Nous invitons la Banque et le FMI à recenser les enseignements tirés et à continuer à travailler en étroite collaboration avec d'autres organismes et décideurs pour relever les défis de la dette auxquels sont confrontés les pays à revenu intermédiaire, au cas par cas. Nous nous félicitons du lancement de la deuxième auto-évaluation volontaire de la mise en œuvre des *Principes opérationnels en faveur du financement soutenable* du G20. Nous attendons vivement un nouveau point sur la mise en application des *Principes volontaires pour la transparence de la dette de l'Institute of International Finance*.

5. Les effets de la crise de COVID-19 se feront sentir pendant de nombreuses années. Les restrictions de la mobilité et les confinements ont entraîné des pertes d'emplois, particulièrement chez les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables, et peuvent mettre en péril l'inclusion sociale. Les fermetures d'écoles ont causé des perturbations sans précédent de l'éducation, particulièrement celle des filles, détruisant le capital humain, ce qui a des conséquences économiques durables. L'inflation et l'érosion des revenus ont augmenté la dette des ménages et l'insécurité alimentaire. Nous demandons instamment au Groupe de la Banque mondiale d'intensifier ses opérations pour juguler l'insécurité alimentaire grandissante et de prêter soutien aux pays afin qu'ils réalisent l'ODD 2 et garantissent la nutrition de tous. Il devrait aborder les enjeux à moyen et long terme de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans une démarche programmatique et en partenariat avec d'autres organismes multilatéraux, tout en aidant les pays à réagir rapidement à la détérioration en cours des conditions de sécurité alimentaire. La fragilité, les conflits et la violence se sont aggravés dans de nombreuses régions. Il est impératif de s'attaquer aux facteurs de ces problèmes de même qu'à ceux des déplacements forcés et des migrations. Nous attendons avec intérêt la mise en œuvre de la stratégie relative à la fragilité, au conflit et à la violence. Un redressement durable et inclusif passe par la résolution des vulnérabilités du secteur financier, l'élimination de la fraude fiscale et la mobilisation d'investissements essentiels. Les priorités en matière d'investissement sont, entre autres, des soins de santé, une nutrition et une éducation de qualité; les filets de protection sociale; la numérisation et d'autres technologies innovantes; une infrastructure durable et de qualité; l'accès à l'énergie, notamment aux sources renouvelables; un éventail d'opportunités plus large pour les femmes et les filles; et les financements pour les PME et les microentreprises. Nous prions instamment le Groupe de la Banque mondiale d'aider tous les pays clients à redynamiser le commerce, à promouvoir l'investissement direct étranger, et à préserver les emplois et à en créer. Nous prenons acte des répercussions graves de la pandémie dans bon nombre de petits États et pays à revenu intermédiaire, dans lesquels des vulnérabilités et des risques



nouveaux apparaissent; et nous exhortons le Groupe de la Banque mondiale et le FMI à poursuivre les efforts engagés pour soutenir ces pays, dans le droit fil de leurs mandats respectifs. Nous souscrivons à l'approche dite « GRID » (développement vert, résilient et inclusif) et demandons au Groupe de la Banque mondiale de la mettre effectivement en œuvre par le biais de ses stratégies et opérations dans les pays. La position privilégiée qu'occupe le Groupe de la Banque mondiale lui permet de relever les défis qui se profilent grâce à son pouvoir fédérateur, à son envergure mondiale, à sa capacité à mobiliser les financements, l'assistance technique et les connaissances pour le bénéfice aussi bien du secteur public que du secteur privé.

6. Nous saluons l'augmentation des financements climatiques du Groupe de la Banque mondiale ces deux dernières années, le fait qu'il continue d'être la source multilatérale la plus importante d'investissements au profit du climat dans les pays en développement, l'accent qu'il met sur la biodiversité, et l'appui technique et financier qu'il apporte à l'adaptation, à l'atténuation et à la résilience. Nous accueillons aussi favorablement les travaux entrepris par le Groupe de la Banque et le FMI pour évaluer les effets du changement climatique sur la stabilité macroéconomique et financière. Dans le cadre de sa réponse aux besoins économiques et en infrastructures immédiats, nous invitons le Groupe de la Banque mondiale à continuer de travailler avec les clients pour s'attaquer aux problèmes que posent le changement climatique, la dégradation des sols et l'appauvrissement de la biodiversité, tout en garantissant l'accès à une énergie d'un coût abordable et plus propre. Nous demandons à la Banque d'intensifier l'ensemble de son travail sur la biodiversité, et de s'employer à mesurer les avantages connexes et à intégrer systématiquement la biodiversité dans ses opérations, s'il en est besoin. Nous encourageons en outre le Groupe de la Banque mondiale et le FMI à soutenir la transition vers une économie sobre en carbone de manière à obtenir un impact quantifiable, tout en tenant compte des besoins et du bouquet énergétiques des pays, et en fournissant un appui ciblé aux personnes les plus pauvres. Ces efforts consisteront, entre autres, à abandonner progressivement les subventions à l'énergie inefficaces et d'autres politiques budgétaires à l'origine de distorsions, lorsque cela est possible. Les populations les plus pauvres et les plus vulnérables, notamment celles en situation de fragilité, de conflit et de violence et celles des petits États, comptent parmi les plus touchées par le changement climatique, la destruction des écosystèmes et les catastrophes naturelles. Nous nous félicitons de la nouvelle cible ambitieuse que s'est fixé le Groupe de la Banque mondiale de consacrer 35 % en moyenne de ses financements au climat, de son engagement à affecter au moins 50 % de ses financements en faveur de l'action climatique aux initiatives d'adaptation et de résilience face aux aléas du climat, et de sa contribution vitale à la mobilisation et au partage des connaissances ainsi que de l'accompagnement vers une transition équitable qu'elle offre aux pays qui le souhaitent. Nous attendons avec intérêt le Plan d'action sur le changement climatique 2021-2025 du Groupe de la Banque et saluons son travail sur la gestion des risques, la préparation et la riposte en matière de catastrophes. Nous nous réjouissons que le Groupe de la Banque mondiale se propose de produire des rapports sur le développement et le climat dans les pays, et tenons à rappeler que les contributions déterminées au niveau national devraient être le point central des stratégies sur le climat. Nous saluons l'engagement du Groupe de la Banque mondiale à aligner ses flux financiers sur l'accord de Paris, et à continuer d'aider les pays à atteindre leurs objectifs climatiques, notamment par le biais des contributions déterminées au niveau national, de même qu'à réaliser les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité. Nous encourageons aussi les efforts que déploient IFC et la MIGA pour mobiliser des investissements du secteur privé alignés sur l'Accord de Paris. Nous saluons la contribution importante du Groupe de la Banque mondiale et du FMI aux préparatifs de la 15^e session de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, de la 15^e session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, et de la 26^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendront à la fin de cette année.



7. Un secteur privé dynamique sera essentiel pour aider les pays clients à se relever, à créer des emplois et à s'engager dans la transformation économique. Nous exhortons le Groupe de la Banque mondiale à poursuivre ses activités de mobilisation des capitaux et financements privés et de soutien au secteur privé. Ces activités devraient s'appuyer sur la stratégie IFC 3.0 destinée à créer des marchés. IFC devrait continuer d'aider les sociétés à créer des emplois, à préserver des activités économiques viables, à s'adapter aux changements provoqués par la COVID-19 et à poursuivre un redressement vert. Nous prions la MIGA de continuer à répondre aux besoins de financement à court et long terme des investisseurs et prêteurs privés.

8. Nous souscrivons à l'engagement dès le début de l'exercice 22 des ressources d'IDA-19 prévues pour l'exercice 23 afin d'aider les pays les plus pauvres à répondre sans délai à la crise de COVID-19. Nous accueillons aussi favorablement l'avancement d'une année de la reconstitution des ressources d'IDA-20. Une reconstitution ambitieuse et réussie des ressources de l'IDA d'ici à décembre 2021, sous-tendue par un cadre stratégique solide, favorisera un redressement vert, résilient et inclusif dans les pays IDA confrontés à la fois aux effets immédiats et à long terme de la pandémie. Nous demandons au Groupe de la Banque mondiale de proposer des moyens d'optimiser le bilan de l'IDA afin de tirer le meilleur parti des contributions des bailleurs de fonds et des ressources de l'IDA, tout en préservant sa notation AAA.

9. La prochaine réunion du Comité du développement est prévue le 15 octobre 2021 à Washington.



Section B : Participation du Canada aux opérations du Fonds monétaire international

Le Fonds monétaire international (FMI) est l'institution multilatérale centrale du système financier international. Son rôle consiste à fournir une surveillance économique mondiale, une aide au renforcement des capacités et une aide financière aux pays qui connaissent des déséquilibres externes insoutenables et des difficultés économiques connexes.

Depuis 1945, le Canada, l'un des 29 signataires des statuts initiaux du FMI, est un membre central et influent de cette institution. Le FMI a depuis pris de l'ampleur et compte maintenant 190 États membres, soit la presque totalité des pays du monde. Le Canada participe à tous les aspects de la gouvernance et des opérations du FMI et collabore avec ses partenaires internationaux pour s'assurer que le FMI s'acquitte efficacement de son mandat. Une économie mondiale saine et stable crée plus d'emplois pour les Canadiens, favorise la stabilité des prix des biens et des services et rehausse notre niveau de vie.

Le FMI fait partie intégrante de la réponse mondiale à la pandémie de COVID-19 en fournissant un volume sans précédent de financement d'urgence à ses membres afin de répondre aux besoins de financement pressants associés à la pandémie. Au début de 2021, le FMI a également commencé à jeter les bases stratégiques d'une allocation générale de 650 milliards de dollars américains de nouveaux droits de tirage spéciaux (DTS), qui a été finalisée en août 2021. Cette allocation a contribué à compléter les réserves de change des pays membres et à accroître la liquidité mondiale. Le FMI a également fourni des conseils stratégiques et de l'aide technique à ses membres tout au long de la crise pour les aider à régler des problèmes urgents comme la gestion de la trésorerie, la supervision financière, la cybersécurité et la gouvernance économique. Ces activités ont contribué à stabiliser l'économie mondiale et favoriseront une reprise plus forte, plus durable et plus inclusive.

Gouvernance et représentation

Part des voix détenues par le Canada

Les parts des voix détenues par les pays membres sont en grande partie basées sur leur poids économique global relatif et leur ouverture au commerce international. Le Canada détient 2,22 % des voix du FMI, ce qui le classe au 11^e rang des membres pour la période visée par le présent rapport.

Tableau 1 : Parts des voix des 20 principaux membres du FMI (pourcentage du total des votes)

Rang	Pays	Part (%)
1	États-Unis	16,50
2	Japon	6,14
3	Chine	6,08
4	Allemagne	5,31
5	France	4,03
	Royaume-Uni	4,03
7	Italie	3,02



Tableau 1 : Parts des voix des 20 principaux membres du FMI (pourcentage du total des votes)

Rang	Pays	Part (%)
8	Inde	2,63
9	Fédération de Russie	2,59
10	Brésil	2,22
11	Canada	2,22
12	Arabie Saoudite	2,01
13	Espagne	1,92
14	Mexique	1,80
15	Pays-Bas	1,76
16	Corée	1,73
17	Australie	1,33
18	Belgique	1,30
19	Suisse	1,17
20	Turquie	0,95

Le Canada au Conseil des gouverneurs

Le FMI rend compte à ses pays membres par l'intermédiaire de nombreux mécanismes. Le Conseil des gouverneurs, composé d'un gouverneur et d'un gouverneur suppléant nommés par chaque pays membre, est le plus haut organe de décision du FMI. Le Conseil des gouverneurs est responsable des décisions institutionnelles les plus importantes requises en vertu des statuts (par exemple approuver l'augmentation des quotes-parts, admettre de nouveaux membres et modifier les statuts et les règlements). Les gouverneurs du Canada au FMI au cours de la période visée par le présent rapport étaient l'actuelle vice-première ministre et ministre des Finances, Chrystia Freeland, et l'ancien ministre des Finances, Bill Morneau. Le poste de gouverneur suppléant du FMI est actuellement occupé par Tiff Macklem, qui a succédé à Stephen Poloz, ancien gouverneur suppléant du FMI, à titre de gouverneur de la Banque du Canada en juin 2020.

Le Canada au Conseil d'administration

Le Conseil des gouverneurs délègue les pouvoirs sur les activités courantes du FMI au Conseil d'administration de 24 membres, qui est présidé par la directrice générale du Fonds, Kristalina Georgieva. Le système de groupes de pays permet aux 24 membres du Conseil d'administration de représenter les 190 pays membres, ce qui facilite les activités quotidiennes.



Le Canada détient l'un de ces 24 sièges et représente un groupe de 12 pays⁴. En combinant tous les membres du groupe de pays qu'elle représente, l'administratrice du Canada exerce 3,37 % des voix, ce qui place le groupe de pays au 12^e rang. Vu les contributions financières du Canada et le degré de participation du FMI, c'est un Canadien ou une Canadienne qui a toujours occupé le poste d'administrateur représentant le groupe de pays dont il fait partie. L'administratrice représentant le Canada durant la période visée par le présent rapport était Louise Levonian. La personne occupant le poste d'administrateur est appuyée par une équipe composée de personnel en détachement des pays représentés dans le groupe. Puisque le Conseil d'administration procède habituellement par consensus, il est rare que ses membres soient appelés à voter. Le Canada contribue à la formulation des propositions stratégiques avant qu'elles soient soumises au Conseil, au moyen de discussions non officielles avec le personnel et la direction ou encore au moyen de consultations avec d'autres administrateurs.

Pour en savoir davantage sur les structures de gouvernance, de représentation et de reddition de comptes du FMI, veuillez consulter le [site Web traitant de la structure de gouvernance du FMI](#).

Le Canada au Comité monétaire et financier international (CMFI)

Le CMFI fournit des conseils et fait rapport au Conseil des gouverneurs sur les questions monétaires et financières internationales ainsi que sur les nouveaux enjeux d'importance mondiale. Bien qu'il ne dispose pas de pouvoir décisionnel officiel, il joue un rôle important dans l'établissement de l'orientation stratégique du Fonds. La composition du CMFI reflète celle du Conseil d'administration, le ministre des Finances du Canada occupant l'un des 24 sièges à la table du CMFI. Lesetja Kganyago, gouverneur de la Banque de réserve sud-africaine, a été président du CMFI du début de la période visée par le présent rapport jusqu'en janvier 2021. Magdalena Andersson, ministre des Finances de la Suède, a présidé le CMFI pour le reste de la période visée. Les membres du CMFI se réunissent habituellement deux fois l'an, soit pendant les assemblées annuelles et printanières du FMI et de la Banque mondiale. Le CMFI produit des communiqués visant à fournir une orientation stratégique et politique à la directrice générale et au Conseil d'administration du FMI. Le ministre des Finances du Canada dépose également, lors des assemblées annuelles et printanières, et au nom des pays qu'il représente, des déclarations écrites qui décrivent nos priorités collectives pour les activités du Fonds. Les déclarations de nos membres pour la période visée sont présentées ci-dessous et sont également publiées sur le site Web du FMI⁵.

Ressources, prêts et développement des capacités du FMI

Ressources financières du FMI

Les ressources financières du FMI comprennent des ressources permanentes et des ressources temporaires. Les quotes-parts permanentes⁶ souscrites par les membres constituent la principale source de ressources financières du FMI. Ces ressources sont complétées par les Nouveaux accords d'emprunt (NAE), des accords d'emprunt multilatéraux renouvelables (auxquels le Canada participe) qui représentent une deuxième ligne de protection pour le FMI. De plus, le FMI a actuellement des accords d'emprunt bilatéraux temporaires avec 40 membres (dont le Canada), qui servent de troisième mécanisme de

⁴ Outre le Canada, Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, la Barbade, le Belize, la Dominique, la Grenade, l'Irlande, la Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les-Grenadines.

⁵ Déclaration du CMFI par pays, 15 octobre 2020; Déclarations du CMFI par pays, 8 avril 2021

⁶ [Quotes-parts au FMI](#).



protection. Dans l'éventualité d'une grave crise économique mondiale, le FMI peut recourir à ces marges de crédit multilatérales et bilatérales après que toutes les autres ressources ont été épuisées. Pour en savoir plus, consultez le [site Web sur les emprunts multilatéraux et bilatéraux du FMI](#).

Alors que les ressources décrites ci-dessus peuvent servir à répondre aux besoins en matière d'ajustement macroéconomique de tout pays membre, le FMI dispose également d'un fonds fiduciaire spécial permettant l'attribution de prêts concessionnels aux membres les plus pauvres et les plus vulnérables⁷. Le Fonds de fiducie pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FFRPC) est financé à l'aide de contributions sous forme de prêts et de subventions de la part de pays membres comme le Canada ainsi qu'au moyen de revenus de placements du FMI.

Les opérations financières du FMI se transigent en droits de tirage spéciaux (DTS)⁸, un instrument de réserve international créé par le FMI pour compléter les réserves officielles existantes des pays membres. Le tableau 2 résume les ressources financières du FMI, de même que les engagements et la position financière du Canada au Fonds en date du 30 avril 2020. Pour de plus amples renseignements sur les finances du FMI, veuillez consulter le [Rapport annuel du Conseil d'administration de 2021 du FMI](#).

Tableau 2 : Sommaire des ressources financières du FMI et de la position financière du Canada au FMI, en date du 30 avril 2021 (en milliards)

Description	Total (DTS)	Contribution du Canada (DTS)	Contribution du Canada (dollars canadiens)	Prélevé de la contribution du Canada (DTS)
Sources : FMI : Canada : Position financière au Fonds (en anglais); calculs du ministère des Finances du Canada.				
Compte des ressources générales				
Quote-part	476	11,0	19,4	3,0
Nouveaux accords d'emprunt	361	7,7	13,7	0,1
Accords d'emprunt bilatéraux	135	3,5	6,2	0
Fonds de fiducie pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance				
Engagements de prêts en vigueur		1,0 ⁹	1,8	0,8

⁷ [Le soutien du FMI aux pays à faible revenu.](#)

⁸ Le DTS est l'unité de compte du FMI. Sa valeur est fondée sur un ensemble de devises comprenant le dollar américain, l'euro, la livre sterling, le yen japonais et le renminbi chinois. Les DTS peuvent être échangés contre les monnaies librement utilisables des membres du FMI. Au 30 avril 2021, 1 DTS valait 1,764110 dollar canadien.

⁹ Le 13 mai 2021, l'engagement du Canada à l'égard du prêt au titre du FFRPC a été porté à 1,5 milliard de DTS.



Programmes de prêts du FMI

Le FMI met ses ressources à la disposition de ses membres pour les aider à régler des problèmes provisoires au titre de la balance des paiements pendant qu'ils mettent en œuvre des ajustements à la politique économique. Pour fournir cette assistance, le FMI utilise deux types d'accords de prêt : les prêts non concessionnels, qui sont consentis à tous les membres, et les prêts concessionnels consentis aux pays membres à faible revenu admissibles. Les prêts non concessionnels sont financés à même les ressources ordinaires du Fonds, qui sont regroupées dans le Compte des ressources générales (CRG), tandis que les prêts concessionnels sont financés à même le FFRPC.

Pour répondre à la forte demande de prêts du FMI découlant de la pandémie de COVID-19, le FMI a temporairement augmenté les limites annuelles et cumulatives d'accès à ses instruments de financement d'urgence en avril 2020. Ces limites accrues, qui sont demeurées en vigueur pour le reste de la période visée, ont permis aux membres du FMI d'obtenir des niveaux de financement d'urgence plus élevés que ceux qui auraient été obtenus autrement. Le FMI a également créé une nouvelle ligne de liquidité à court terme en avril 2020 afin de fournir un filet de sécurité supplémentaire aux membres qui disposent de solides cadres stratégiques et fondamentaux. De plus amples détails concernant les mécanismes et les instruments de prêt du FMI se trouvent sur le [site Web sur les prêts du FMI](#).

Accords de prêt

Au cours de son exercice 2020-2021 (du 1^{er} mai 2020 au 30 avril 2021), le FMI a approuvé 31 nouveaux accords de prêt non concessionnels (dont 22 étaient des prêts d'urgence principalement en réponse à la pandémie de COVID-19) ainsi que sept augmentations des accords existants, totalisant 63,8 milliards de DTS (environ 112,5 milliards de dollars). Le 30 avril 2021, à la fin de l'exercice du FMI, on comptait 18 accords de prêts non concessionnels actifs au Fonds, totalisant 108,9 milliards de DTS (environ 192,1 milliards de dollars).

Le FMI a également approuvé 34 nouveaux accords de prêt concessionnels (dont 31 étaient des prêts d'urgence principalement en réponse à la pandémie de COVID-19) et cinq augmentations des accords existants dans le cadre du FFRPC, totalisant 4,3 milliards de DTS (environ 7,5 milliards de dollars). Le 30 avril 2021, à la fin de l'exercice du FMI, on comptait 12 accords actifs au FFRPC, totalisant 3,0 milliards de DTS (environ 5,4 milliards de dollars).

Le tableau 3 présente un résumé des nouveaux accords de prêt du FMI qui ont été approuvés en 2020-2021. Le graphique 1 donne un aperçu des accords de prêt actifs du FMI au 30 avril 2021. Une liste complète des mécanismes de prêt du FMI est fournie dans son rapport annuel et sur le [site Web sur les accords de prêt du FMI](#) (en anglais).

Tableau 3 : Résumé des nouveaux accords de prêt approuvés en 2020-2021

Description	Nombre de nouveaux accords	Taille (milliards de DTS)	Taille (milliards de dollars)
Source : FMI, calculs du ministère des Finances du Canada.			
Prêts non concessionnels	38	63,8	112,5
Programme de prêts ordinaire	5	14,5	25,5



Tableau 3 : Résumé des nouveaux accords de prêt approuvés en 2020-2021

Description	Nombre de nouveaux accords	Taille (milliards de DTS)	Taille (milliards de dollars)
Prêts d'urgence	22	8,5	15,0
Prêts de précaution	4	35,2	62,1
Augmentation des accords existants	7	5,6	9,8
Prêts concessionnels (FFRPC)	39	4,3	7,5
Programme de prêts ordinaire	3	0,9	1,6
Prêts d'urgence	31	3,2	5,7
Augmentation des accords existants	5	0,2	0,3
Total des prêts	77	68,0	120,0

Tableau 4a : Accords de prêt actifs du FMI au 30 avril 2021 – par région

Taille (milliards de DTS)

Source : FMI, calculs du ministère des Finances du Canada.

Afrique	8,1
Amériques	90,7
Asie	9,5
Europe	3,6
Total	111,9

Tableau 4b : Accords de prêt actifs du FMI au 30 avril 2021 – par type et par pays

Taille (milliards de DTS)

Sources : FMI, calculs du ministère des Finances du Canada.

Accords de précaution non concessionnels	84,2
Chili	17,4
Colombie	12,3
Mexique	44,6
Panama	1,9
Pérou	8,0



Tableau 4b : Accords de prêt actifs du FMI au 30 avril 2021 – par type et par pays	Taille (milliards de DTS)
Accords de prêt non concessionnels	24,7
Angola	3,2
Reste de l'Afrique	2,2
Équateur	4,6
Reste des Amériques	1,8
Pakistan	4,3
Reste de l'Asie	5,0
Ukraine	3,6
Reste de l'Europe	0,0
Accords concessionnels	3,0

Allègement du service de la dette

Le Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARC) permet au FMI de fournir des subventions pour l'allègement de la dette à ses pays membres les plus pauvres et les plus vulnérables qui ont été touchés par des catastrophes naturelles ou de santé publique. Le fonds fiduciaire ARC a été amélioré en mars 2020 et a par la suite servi à fournir des subventions d'allègement du service de la dette aux membres les plus pauvres du FMI touchés par la pandémie de COVID-19. Au total, 29 pays admissibles ont reçu un allègement du service de la dette d'une valeur de 519,6 millions de DTS (environ 916,6 millions de dollars). Ces subventions d'allègement ont été distribuées en trois tranches, approuvées par le Conseil d'administration en avril 2020, en octobre 2020 et en avril 2021.

Développement des capacités

Depuis plus de 50 ans, le travail de développement des capacités (DC) du FMI a permis aux pays membres d'aider leurs institutions nationales à renforcer leur capacité à favoriser des politiques efficaces qui mènent à une plus grande stabilité et croissance économiques. Les activités du FMI en matière de DC sont financées à la fois sur le plan interne et sur le plan externe en proportions égales. Ces activités représentaient environ un quart du budget du FMI en 2020-2021. Les dépenses consacrées au DC totalisaient 251 millions de dollars américains, dont 118 millions financés à l'externe. Pour en savoir plus, veuillez consulter la [page Web du FMI sur le développement des capacités](#) (en anglais).

Contributions du Canada au développement des capacités

Les partenariats externes permettent au FMI d'intensifier ses efforts de renforcement des capacités pour les membres dans le besoin. Le Canada a toujours été l'un des plus importants contributeurs externes pour les activités de DC du FMI, ayant octroyé environ 118 millions de dollars américains (soit environ 145 millions de dollars canadiens) depuis 2011 (voir le tableau 4 pour plus de détails). Ce soutien a aidé les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire à renforcer leur capacité dans des domaines tels que les fonctions des banques centrales, la gestion des finances publiques, la gestion de la dette, le développement et la surveillance du secteur financier. Le DC financé par le Canada est généralement offert de trois façons distinctes :



1. Centres régionaux d'assistance technique (CRAT) : Le FMI a mis en place une approche régionale en matière de prestation de DC. Outre la formation offerte à l'Institut pour le développement des capacités du FMI à Washington, le FMI gère sept instituts régionaux de formation et neuf CRAT situés en Afrique, en Asie, dans les Caraïbes, en Amérique centrale, en Chine, au Moyen-Orient et dans la région du Pacifique. En 2020-2021, le Canada a versé 4,9 millions de dollars américains (environ 6,0 millions de dollars) au Centre régional d'assistance technique pour les Caraïbes (CARTAC). Ces mesures sont conformes à l'engagement pris par le Canada de soutenir les petits États insulaires en développement des Caraïbes. Pour en savoir plus, veuillez consulter la page sur les [centres régionaux de développement des capacités](#).

2. Initiatives dirigées par les pays : Les pays membres, les autres IFI et les mécanismes de financement des projets du FMI (par exemple les CRAT, les fonds fiduciaires à donateurs multiples et les fiducies propres à chaque pays) peuvent tenir des « sous-comptes » pour les initiatives ciblées d'assistance technique ou conserver une réserve stratégique pour répondre rapidement aux nouvelles priorités. Le Canada tient un sous-compte pour appuyer diverses activités de DC dans les Caraïbes, en Ukraine, au Moyen-Orient et en Afrique.

3. Fonds fiduciaires à donateurs multiples : Le FMI gère plusieurs fonds thématiques, notamment le Fonds de lutte contre le blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes (BA/FAT), et d'autres fonds visant à améliorer l'accessibilité des données et la gestion de la dette publique, et d'autres dossiers liés à la gestion financière publique. En outre, un fonds pour États fragiles vise précisément à soutenir la Somalie. Le Canada soutient actuellement le fonds fiduciaire thématique BA/FAT et le fonds fiduciaire pour la Somalie pour le développement des capacités. Pour en savoir plus, veuillez consulter la page Web des [Fonds thématiques pour le développement des capacités](#).

**Tableau 5 : Assistance technique du Canada
(en millions de dollars américains)**

Description	Total des décaissements de 2011-2012 à 2019-2020	Décaissements en 2020-2021
Notes : Le financement du FMI en matière de développement des capacités est indiqué en dollars américains, au taux de 1,2285 dollar canadien pour un dollar américain en date du 30 avril 2021. Le tableau comprend uniquement les initiatives auxquelles le Canada a contribué.		
Source : FMI.		
Centres régionaux d'assistance technique		
Centre régional d'assistance technique pour les Caraïbes	22,2	4,9
Centre régional d'assistance technique pour l'Amérique centrale, le Panama et la République dominicaine	9,7	0
Centres régionaux d'assistance technique en Afrique	10,4	0
Centre d'assistance technique financière du Pacifique	1,1	0
Initiatives dirigées par les pays		



**Tableau 5 : Assistance technique du Canada
(en millions de dollars américains)**

Description	Total des décaissements de 2011-2012 à 2019-2020	Décaissements en 2020-2021
Sous-compte du Canada pour l'assistance technique mondiale	20,8	(0,5)
Activités de développement des capacités de l'Ukraine	18,7	0
Projet Canada-Caraïbes de gestion améliorée des finances publiques	17,2	(1,4)
Certaines autres activités du Fonds	3,2	0
Fonds fiduciaires thématiques à donateurs multiples		
Fonds fiduciaire pour le développement des capacités en Somalie	2,5	0
Fonds thématique BA/FAT	1,5	1,9
Sous-compte de la Banque mondiale pour certaines activités du Fonds	5,8	0
Montant total	113,1	4,9

D'autres détails concernant les opérations du FMI, y compris sur ses activités de surveillance, de prêt, de développement des capacités et de gouvernance institutionnelle, se trouvent sur le [site Web du FMI](#).



Communiqués du Comité monétaire et financier international du Conseil des gouverneurs du FMI (conformément à la Loi de Bretton Woods)

Communiqué de la quarante-deuxième réunion du Comité monétaire et financier international (CMFI)

Le 15 octobre 2020

Présidée par M. Lesetja Kganyago, gouverneur de la Banque de réserve d'Afrique du Sud.

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles des victimes de la pandémie de COVID-19 et nous réaffirmons notre détermination à atténuer les conséquences sanitaires et économiques de la pandémie pour les peuples du monde entier.

Une timide reprise de l'économie mondiale est en cours, sous l'effet de mesures exceptionnelles d'appui macroéconomique. Mais cette reprise est partielle, inégale et caractérisée par une incertitude considérable, alors que la pandémie continue de se propager par endroits. La crise menace de laisser des séquelles durables sur l'économie mondiale, telles qu'une moindre croissance de la productivité, une charge de la dette plus lourde, une aggravation des facteurs de vulnérabilité financière, une hausse de la pauvreté et un creusement des inégalités. D'autres problèmes existant de longue date persistent également.

Pour favoriser la reprise, nous maintiendrons nos mesures de soutien, exceptionnelles et souples, en les adaptant aux différentes phases de la crise et aux particularités de chaque pays. Nous nous engageons, individuellement et collectivement, à faire usage de tous les instruments de politique publique à notre disposition afin de rétablir la confiance, l'emploi et la croissance. Nous nous tenons prêts à venir en aide aux pays et aux personnes les plus vulnérables. Nous soulignons la nécessité de la coopération internationale pour accélérer la recherche, le développement, la production et la distribution de moyens de dépistage, de traitements et de vaccins contre la COVID-19, dans le but de promouvoir un accès équitable et abordable pour tous, ce qui est indispensable pour surmonter la pandémie et soutenir le redressement de l'économie mondiale. À mesure que la crise s'apaisera, nous continuerons de poursuivre l'objectif d'une reprise solide de la croissance en transférant progressivement à un soutien plus ciblé les ressources budgétaires actuellement allouées à un soutien à large spectre, et nous accompagnerons les transformations structurelles en veillant à amortir l'impact sur l'emploi, les personnes vulnérables et les entreprises viables, le tout en préservant la viabilité de la dette. Les politiques monétaires doivent rester accommodantes, conformément au mandat des banques centrales. Nous continuerons de surveiller les facteurs de vulnérabilité financière et les risques qui pèsent sur la stabilité financière, et, si nécessaire, y remédierons, y compris à l'aide de mesures macroprudentielles. Nous réaffirmons nos engagements s'agissant des taux de change.

Nous poursuivrons et pousserons plus loin nos efforts en vue d'assurer une croissance forte, durable, équilibrée et inclusive, tout en tirant le meilleur parti des transformations actuelles sur les plans économique, social, environnemental, technologique et démographique, dans la lignée de nos objectifs d'avant la crise. Nous accélérerons les réformes structurelles visant à stimuler la croissance, l'emploi et la productivité. Les échanges libres, équitables et mutuellement bénéfiques de biens et de services ainsi que l'investissement sont des moteurs essentiels de la croissance et de la création d'emplois. Nous encouragerons des investissements à haut rendement social et économique, et nous nous attacherons à exploiter tout le potentiel de l'économie numérique tout en remédiant aux problèmes connexes. Nous réaffirmons notre engagement à renforcer la gouvernance, notamment en luttant contre la corruption. Nous préserverons le bon fonctionnement du système monétaire international et redoublerons d'efforts pour renforcer les dispositifs internationaux et la



coopération. Nous nous engageons à œuvrer ensemble pour aider les pays vulnérables à répondre à leurs besoins de financement. Nous collaborerons également pour continuer d'améliorer la transparence en matière de dette et favoriser l'application de pratiques financières viables par les débiteurs et les créanciers, publics comme privés. Nous soutiendrons les initiatives des pays visant à maintenir la viabilité de la dette ou à la rétablir lorsqu'elle n'est pas viable, et nous collaborerons avec toutes les parties prenantes pour améliorer les mécanismes de résolution de la dette souveraine.

Nous saluons le plan d'action mondial de la directrice générale.

Nous applaudissons les dispositions exceptionnelles prises par le FMI pour aider les pays membres à surmonter la crise en leur fournissant des conseils, des activités de développement des capacités et un soutien financier rapide. Nous comptons sur le FMI pour continuer de bien accompagner les pays membres, en collaboration étroite avec ses partenaires. À cet effet, nous saluons les efforts déployés par le FMI pour utiliser pleinement et, si nécessaire, adapter davantage ses mécanismes de prêt afin d'aider les pays membres à satisfaire leurs besoins de financement dans le climat d'incertitude suscité par la pandémie. Nous souhaitons également que le FMI continue d'envisager d'autres outils qui pourraient répondre aux besoins de ses membres en fonction de l'évolution de la crise, en s'appuyant sur les enseignements pertinents tirés de précédentes crises. Nous sommes favorables à la reprise par le FMI d'une surveillance bilatérale ciblée. Nous saluons le fait que le FMI continue de mettre l'accent sur des questions liées à la crise et d'aider ses pays membres à bâtir une économie mondiale plus résiliente, notamment en s'attaquant à des problèmes existant de longue date et qu'il est de plus en plus urgent de régler. Dans ce contexte, nous soutenons les travaux du FMI dans d'autres domaines d'importance macroéconomique et compatibles avec son mandat, dont les implications et politiques macroéconomiques liées aux dépenses sociales, à la gouvernance, aux changements climatiques, aux technologies financières et à la transformation numérique. Nous apprécions l'assistance accrue qu'apporte le FMI pour contribuer à résoudre les difficultés particulières que rencontrent les petits pays, les pays fragiles et touchés par des conflits, ainsi que les pays accueillant des réfugiés.

Il est essentiel de veiller à ce que le FMI puisse apporter son concours aux plus pauvres et vulnérables de ses pays membres, qui ne disposent pas d'un accès suffisant aux marchés. Nous saluons la prorogation pour six mois de l'allègement du service de la dette au titre du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARC), ainsi que les progrès enregistrés pour rassembler des ressources de prêts supplémentaires en faveur du fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (fonds fiduciaire RPC). Nous appuyons les efforts du FMI en vue d'augmenter encore les ressources des fonds fiduciaires RPC et ARC, et nous espérons voir des contributions supplémentaires sous la forme de dons, y compris de la part de nouveaux participants. Nous sommes favorables à la prolongation de l'initiative de suspension du service de la dette (ISSD). Nous regrettons l'absence de progrès dans la participation de créanciers privés à l'ISSD et nous les encourageons vivement à y participer de manière comparable lorsque les pays admissibles au bénéfice de cette initiative en font la demande. Nous appelons de nos vœux la pleine participation des créanciers bilatéraux officiels. Nous demandons au FMI de continuer à favoriser la mise en œuvre concrète et transparente de l'ISSD, en collaboration avec la Banque mondiale. Nous nous félicitons de l'accord de principe du G-20 sur un « cadre commun pour le traitement de la dette au-delà de l'ISSD », accord convenu également par le Club de Paris. Nous attendons avec intérêt la publication de ce cadre commun d'ici à la réunion, en novembre 2020, des ministres des Finances et des gouverneurs de banques centrales du G-20. Nous saluons également les efforts que le FMI continue de déployer pour faciliter une résolution rapide et complète de la dette en soutenant une coordination renforcée entre les créanciers officiels, en répertoriant les lacunes de l'architecture internationale de résolution des créances privées et en intervenant auprès de créanciers privés et d'autres parties prenantes, ainsi qu'en revoyant ses propres politiques en matière de dette souveraine. Nous appelons le FMI à réaliser une analyse des besoins de



financement extérieur des pays en développement et à évaluer des possibilités de financement viables.

Nous réaffirmons notre attachement à un FMI solide, reposant sur un système de quotes-parts et disposant de ressources adéquates, au centre du dispositif mondial de sécurité financière. Nous nous félicitons des progrès enregistrés dans la mise en œuvre du doublement des nouveaux accords d'emprunt et nous réjouissons de l'ouverture, le 1^{er} janvier 2021, d'un nouveau cycle d'accords d'emprunt bilatéraux, et nous exhortons tous les participants aux nouveaux accords d'emprunt et aux accords d'emprunt bilatéraux à faire en sorte que leurs pays ratifient au plus tôt leur participation. Nous continuerons d'examiner de près les demandes de ressources du FMI. Nous restons déterminés à réexaminer l'adéquation des quotes-parts et poursuivrons le processus de réforme de la gouvernance du FMI dans le cadre de la 16^e révision générale des quotes-parts, sur la base d'une nouvelle formule de calcul, d'ici au 15 décembre 2023 au plus tard.

Notre prochaine réunion devrait avoir lieu le 10 avril 2021.

Communiqué de la quarante-troisième réunion du CMFI

Le 8 avril 2021

Présidée par M^{me} Magdalena Andersson, ministre des Finances de la Suède

Le comité remercie vivement le gouverneur Lesetja Kganyago pour la façon dont il a dirigé le CMFI et souhaite la bienvenue à sa nouvelle présidente, la ministre Magdalena Andersson.

Nous tenons à exprimer notre solidarité avec toutes les personnes qui ont perdu des proches pendant cette pandémie de COVID-19 ou qui souffrent de ses conséquences. Nous continuerons de travailler ensemble pour mettre fin à la pandémie partout dans le monde et assurer une reprise forte, durable, équilibrée et inclusive.

L'économie mondiale se remet de la crise plus rapidement que ce qui était prévu en octobre dernier, grâce aux mesures sans précédent prises par les pouvoirs publics et à la rapidité avec laquelle des vaccins ont pu être mis au point. Toutefois, les perspectives de reprise sont très incertaines et inégales au sein et entre les pays en raison d'une marge de manœuvre variable, de structures et de rigidités économiques différentes, de facteurs de vulnérabilité préexistants et d'un accès inégal aux vaccins. La forte vulnérabilité financière pourrait présenter des risques en cas de resserrement rapide des conditions financières mondiales. La crise pourrait laisser des séquelles durables et accroître la pauvreté et les inégalités, alors que le changement climatique et d'autres enjeux communs se font plus pressants.

Nous adapterons notre action et renforcerons notre coopération pour sortir durablement de la crise. Nous insistons sur la nécessité d'une étroite coopération internationale pour accélérer la production de vaccins et favoriser leur distribution équitable à un prix abordable pour tous. À cette fin, nous continuons de soutenir le travail de l'Organisation mondiale de la santé, la collaboration Accélérateur ACT et son dispositif COVAX. Nous continuerons de soutenir l'activité économique, en fonction des circonstances propres à chaque pays, jusqu'à ce que les contraintes pesant sur l'activité s'atténuent réellement, en continuant de donner la priorité aux dépenses de santé et à l'aide aux groupes les plus vulnérables tout en préservant la viabilité à long terme des finances publiques. Si besoin est, les politiques monétaires devraient rester accommodantes, conformément au mandat des banques centrales. Nous continuerons de surveiller les facteurs de vulnérabilité financière et les risques qui pèsent sur la stabilité financière, et y remédierons le cas échéant, y compris à l'aide de mesures macroprudentielles. Nous resterons attentifs aux déséquilibres mondiaux excessifs et coopérerons pour les réduire progressivement au moyen de mesures macroéconomiques et structurelles propices à une croissance mondiale durable.



Il est essentiel de disposer de paramètres fondamentaux solides et d'appliquer des politiques saines pour assurer la stabilité du système monétaire international. Nous restons déterminés à faire en sorte que nos taux de change soient conformes aux données économiques fondamentales et notons que la souplesse des taux de change peut faciliter l'adaptation de nos économies. Nous continuerons de mener des consultations étroites sur l'évolution des marchés des changes. Nous sommes conscients qu'une volatilité excessive ou des mouvements désordonnés des taux de change peuvent avoir des répercussions négatives sur la stabilité économique et financière. Nous nous abstiendrons de procéder à des dévaluations compétitives et nous n'établirons pas de cible de taux de change à des fins concurrentielles.

Nous renforcerons en outre la coopération multilatérale pour faire en sorte que l'économie mondiale soit inclusive et résiliente. Conformément à l'Accord de Paris, nous nous engageons fermement à faire face au changement climatique en prenant des mesures visant à accélérer les transitions vers des sociétés plus respectueuses de l'environnement et des économies riches en emplois, tout en protégeant ceux qui en subissent les conséquences. Il s'agit de divers ensembles de mesures, mécanismes et initiatives sur le plan des finances publiques, des marchés et de la réglementation qui tiennent compte de facteurs propres à chaque pays. Nous continuerons de collaborer pour exploiter le potentiel de l'économie numérique et intensifierons les efforts en faveur de l'instauration d'un système fiscal international moderne et équitable à l'échelle mondiale. Nous réaffirmons notre engagement à renforcer la gouvernance, notamment en luttant contre la corruption. Nous convenons de la nécessité de promouvoir des politiques commerciales plus ouvertes, stables, équitables et transparentes et de moderniser le système commercial fondé sur des règles sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce ; ces démarches sont essentielles pour stimuler la croissance mondiale. Nous prenons des mesures globales pour aider les pays vulnérables à répondre à leurs besoins de financement. Nous continuerons d'œuvrer ensemble au renforcement des pratiques relatives à la transparence de la dette, tant chez les débiteurs que chez les créanciers, publics comme privés, et de soutenir les efforts déployés par les pays pour préserver la viabilité de leur dette. Le cas échéant, nous encouragerons un traitement rapide de la dette, en y associant largement les créanciers officiels et privés, conformément au principe de la comparabilité de traitement.

Nous saluons le plan d'action mondial de la directrice générale.

Nous saluons également les efforts que le FMI déploie pour aider ses pays membres à surmonter la crise de manière durable. Nous invitons le FMI à formuler une proposition détaillée pour une nouvelle allocation générale de droits de tirage spéciaux (DTS) de 650 milliards de dollars afin de répondre à la nécessité à long terme de compléter les réserves au niveau mondial, tout en améliorant la transparence et la responsabilisation en ce qui concerne l'utilisation des DTS et la communication des données y relatives.

Nous notons avec satisfaction que le FMI aide ses pays membres qui sortent de la phase d'urgence de la crise à passer à des programmes assortis d'un prêt dans les tranches supérieures de crédit. Nous engageons le FMI à examiner comment il pourrait aider davantage les pays vulnérables à faible revenu et à revenu intermédiaire, conformément à son mandat. Nous prions en outre le FMI de collaborer avec ses pays membres pour continuer d'examiner les possibilités d'une libre affectation des DTS après leur allocation et soutenir ainsi leurs efforts de redressement. Nous encourageons le FMI à étudier les possibilités de réforme de ses instruments de financement concessionnel en faveur des pays à faible revenu, à accroître la capacité de prêt du fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, et à obtenir des contributions suffisantes pour une dernière tranche d'allègement du service de la dette au titre du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes, y compris en provenance de nouveaux participants à ces deux fonds. Nous souscrivons à l'assistance accrue que le FMI apporte aux pays fragiles ou en proie à un conflit, aux petits pays et à ceux qui accueillent des réfugiés pour les aider à faire face aux difficultés particulières qu'ils rencontrent. Nous encourageons les pays membres à contribuer au programme de financement du Soudan en vue de l'apurement de ses arriérés envers le FMI et de l'allègement de sa dette dans le cadre de l'initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés. Nous saluons le travail du FMI qui, conjointement avec la Banque mondiale, permet de progresser sur la question de la dette, notamment en continuant de soutenir la mise en œuvre



effective de l'initiative de suspension du service de la dette et du cadre commun du G20, également approuvés par le Club de Paris, en examinant des mesures essentielles à cet égard et en mettant en place des outils améliorés pour favoriser une restructuration efficace de la dette souveraine.

Nous soulignons le rôle essentiel de la surveillance, qui permet de fournir des conseils stratégiques de pointe et de réaliser des analyses macrofinancières adaptées à la situation de chaque pays, en s'appuyant sur un développement ciblé des capacités. Nous attendons avec intérêt l'examen de la vision institutionnelle du FMI sur les flux de capitaux, qui sera notamment mené sur la base du cadre stratégique intégré. Le FMI a un rôle important à jouer, car il peut répondre aux divers besoins des pays membres qui souhaitent obtenir des conseils sur les conséquences macroéconomiques et financières des questions liées au changement climatique. Nous encourageons donc le FMI à intensifier ses travaux afin d'aider ses pays membres à déterminer et à gérer, en étroite collaboration avec ses partenaires, les répercussions majeures du changement climatique, du passage au numérique, des inégalités et de la fragilité sur le plan macroéconomique, et à prendre davantage ces questions en considération dans le cadre de ses activités de surveillance, de prêt et de développement des capacités, conformément à son mandat. Nous réfléchissons au niveau approprié de l'enveloppe budgétaire qui permettra au FMI de disposer du personnel et des compétences nécessaires à l'exécution de son mandat. Nous soutenons également les projets de modernisation en cours et souhaiterions que davantage de progrès soient accomplis en matière de diversité.

Nous réaffirmons notre attachement à un FMI solide, reposant sur un système de quotes-parts et disposant de ressources adéquates, au centre du dispositif mondial de sécurité financière. Nous saluons le doublement des ressources au titre des nouveaux accords d'emprunt et l'ouverture d'un nouveau cycle d'accords d'emprunt bilatéraux. Nous restons déterminés à réexaminer l'adéquation des quotes-parts et poursuivrons la réforme de la gouvernance du FMI dans le cadre de la 16^e révision générale des quotes-parts, sur la base d'une nouvelle formule de calcul, d'ici au 15 décembre 2023. Nous nous félicitons du lancement de cette démarche et attendons avec intérêt la présentation du premier rapport d'avancement à l'occasion de l'assemblée annuelle.

Notre prochaine réunion devrait avoir lieu le 14 octobre 2021.



Section C : Les engagements du Canada à la Banque européenne pour les activités de reconstruction et de développement

Exigences en matière de rapports

Créée en 1991, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) favorise la transition vers des économies démocratiques et axées sur le marché et encourage les initiatives privées et entrepreneuriales en Europe centrale, en Europe de l'Est, en Asie centrale et dans la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen. La BERD reconnaît qu'une économie de marché prospère se doit d'être inclusive, compétitive, respectueuse de l'environnement, intégrée, résiliente et bien gouvernée. En 2020, la BERD a réalisé 11 milliards d'euros d'investissements – son niveau d'investissement le plus élevé à ce jour – et soutenu ainsi 411 projets dans 38 économies. Le Canada est membre de la BERD depuis sa création et est le 8^e actionnaire en importance de la banque.

En réponse à la COVID-19, la BERD a été la première institution financière internationale à approuver un ensemble complet de mesures d'intervention et de reprise. Le Fonds de solidarité, dévoilé en mars 2020, présentait un cadre de résilience de 4 milliards d'euros qui fournit du financement pour répondre aux besoins de liquidité et de fonds de roulement à court terme de ses clients. En 2020, le cadre de résilience a fourni un financement total de 1,6 milliard d'euros pour 62 projets. Le Fonds de solidarité a également élargi le financement accordé dans le cadre du Programme d'aide aux échanges commerciaux de la Banque, offert une restructuration accélérée pour les clients en difficulté et créé un programme d'appui aux infrastructures vitales pour aider à répondre aux besoins essentiels en matière d'infrastructure.

La *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement* (Loi sur la BERD) est entrée en vigueur en 1991 et constitue le cadre juridique à la participation du Canada à la BERD. Membre fondateur et huitième actionnaire en importance de la Banque, le Canada contribue activement à l'élaboration des politiques de la BERD et surveille les activités financières de cette dernière. Il le fait principalement grâce à ses sièges au Conseil des gouverneurs et au Conseil d'administration.

Comme le prévoit l'article 7 de la Loi sur la BERD, le ministre des Finances est tenu de déposer au Parlement un rapport d'activité annuel contenant un résumé général de toutes les opérations effectuées sous le régime de la loi, y compris les éléments concernant le développement durable et les droits de la personne. La présente section répond à ces exigences en matière de rapport.

Pour en savoir plus, veuillez consulter la Loi sur la BERD sur le site du ministère de la Justice Canada : *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement*.

Gouvernance et représentation

Souscriptions du Canada au capital et actions détenues

Au 31 décembre 2020, la BERD comptait 71 actionnaires, soit 69 pays, en plus de l'Union européenne et de la Banque européenne d'investissement. La BERD est active dans 38 pays de l'Europe centrale et orientale, de l'Asie centrale et de la région de la Méditerranée méridionale et orientale.



Le capital social de la BERD est fourni par les pays membres, qui ont un droit de vote proportionnel. Les pays exercent leur pouvoir décisionnel principalement par l'entremise de leurs représentants respectifs au Conseil des gouverneurs et au Conseil d'administration. Le Canada est le huitième actionnaire en importance de la BERD, ses parts représentant 3,4 % (ou 1,02 milliard d'euros) du capital de l'institution. De ce montant détenu par le Canada, 213 millions d'euros représentent du capital d'apport, tandis que le reste constitue du capital sujet à appel¹⁰.

Tableau 1 : Souscriptions du Canada au capital de la BERD, 2020 au 31 décembre 2020 (en millions d'euros)

Description	Total
Remarque – Données tirées des états financiers de 2020 de la BERD.	
Souscriptions au capital et contributions	1 020,49
Montant versé	212,85
Montant non versé, mais tributaire des besoins futurs en capital	807,64
Part des souscriptions ou des contributions (%)	3,43
Part des voix (%)	3,43

Des renseignements sur l'exercice 2020 de la BERD (du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020) sont fournis dans son [examen annuel](#) (en anglais) et dans son [rapport financier](#) (en anglais). De l'information supplémentaire sur le rendement de la BERD se trouve dans le [Rapport de viabilité](#) (en anglais) et le [Rapport de transition](#) (en anglais). La Banque diffuse une quantité considérable d'information sur ses diverses activités. Les publications de la Banque comprennent des guides d'information (comme le Guide des financements de la BERD), des rapports d'évaluation, des rapports spéciaux, des stratégies des pays et divers feuillets de documentation. D'autres renseignements se trouvent sur le [site Web de la BERD](#).

Les demandes de renseignements sur la BERD peuvent être envoyées à l'adresse suivante :

À l'attention de : Fonction de l'accès à l'information
Banque européenne pour la reconstruction et le développement
One Exchange Square
Londres, EC2A 2JN
Royaume-Uni

Elles peuvent également être acheminées par courriel à l'adresse accessinfo@ebrd.com, ou au moyen du [formulaire de demande d'information](#) de la Banque (en anglais).

¹⁰ Le capital sujet à appel est composé de ressources qui ne sont pas versées aux banques, mais qui agissent comme garanties pour que les banques puissent emprunter sur les marchés de capitaux internationaux afin de financer leurs programmes de prêts. Le capital sujet à appel, qui n'a jamais été utilisé par les banques, sera disponible seulement pour rembourser des prêts lors de conditions extrêmes par les banques qui auraient des problèmes de liquidité. Il représente un passif éventuel du gouvernement canadien et il figure dans les Comptes publics du Canada.



Le Canada au Conseil des gouverneurs

La plus haute autorité de la BERD est le Conseil des gouverneurs. Le Conseil se réunit chaque année et approuve l'examen annuel de la BERD, l'allocation nette des revenus et les états financiers, le rapport de l'auditeur indépendant, l'élection du président et du vice-président pour la prochaine assemblée annuelle, ainsi que d'autres points nécessitant l'approbation des gouverneurs. Les gouverneurs font une déclaration écrite lors des assemblées annuelles de la BERD. [La déclaration du Canada](#) (en anglais) énonce ses priorités à la Banque.

Chacun des 71 actionnaires est représenté par un gouverneur et un gouverneur suppléant. Les gouverneurs du Canada pendant la période visée par le présent rapport étaient la vice-première ministre et ministre des Finances, Chrystia Freeland, et l'ancien ministre des Finances, Bill Morneau. M^{me} Marta Morgan, sous-ministre des Affaires étrangères, est la gouvernante suppléante pour le Canada.

Pour en savoir plus sur la gouvernance du Conseil des gouverneurs, veuillez consulter la [page Web du Conseil des gouverneurs de la BERD](#) (en anglais).

Le Canada au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la BERD est responsable des activités générales de la Banque. Il comprend 23 membres, chacun représentant un pays membre ou un groupe de pays membres. Le Conseil d'administration aide à fixer l'orientation stratégique et financière de la Banque, en consultation avec sa direction. Depuis novembre 2020, le Canada est représenté au Conseil d'administration de la BERD par M^{me} Sarah Fountain Smith (qui a remplacé M. Douglas Nevison, représentant du Canada de novembre 2016 à septembre 2020). L'administratrice du Canada au sein du Conseil d'administration de la BERD représente également le Maroc, la Jordanie et la Tunisie.

Pour en savoir plus sur la gouvernance du Conseil d'administration, veuillez visiter le [site Web du Conseil d'administration de la BERD](#) (en anglais). Le bureau de l'administratrice représentant le Canada, le Maroc, la Jordanie et la Tunisie peut être joint par courriel à canadaoffice@ebrd.com.

Le Canada aux comités du Conseil

Le Conseil d'administration a créé quatre comités chargés de superviser les activités de la Banque. Il s'agit du Comité de direction du Conseil, du Comité d'audit, du Comité du budget et des affaires administratives et du Comité des politiques financières et opérationnelles. Cette division des tâches est conforme aux bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise et fournit un système adéquat de contrôles, d'équilibre et d'incitations. En outre, cette structure garantit une discussion plus efficace au conseil d'administration, une fois que les initiatives sont prêtes à être approuvées.

Le Comité de direction du Conseil est chargé de coordonner les programmes de travail des comités afin d'éviter les chevauchements et d'assurer l'achèvement des travaux en temps opportun. Outre certaines fonctions administratives, le président du Comité est le principal agent de liaison entre le Conseil et la direction. En 2020, le Comité était présidé par l'administrateur représentant l'Autriche, Israël, Chypre, Malte, le Kazakhstan et la Bosnie-Herzégovine.

L'objectif principal du Comité d'audit est de s'assurer que l'information financière est communiquée par la Banque de manière complète, exacte et pertinente, et en temps opportun. Le Comité supervise l'intégrité des états financiers de la Banque et s'assure que ses conventions comptables et ses principes de communication de l'information sont



conformes aux exigences énoncées dans le Système international d'information financière. Il examine également le système de contrôle interne de la BERD et sa mise en œuvre, ainsi que les fonctions des équipes d'audit interne, d'évaluation, de conformité et de gestion des risques. En 2020, le Comité était présidé par l'administrateur représentant l'Espagne et le Mexique.

Le Comité du budget et des affaires administratives est chargé de veiller à ce que les ressources budgétaires, humaines et administratives de la Banque soient alignées sur ses priorités stratégiques. À cette fin, le Comité examine le cadre de ressources à moyen terme, les budgets annuels et le plan d'activités. Il supervise également les politiques de la Banque en matière de ressources humaines, le Fonds spécial des actionnaires et les utilisations du financement accordé par les donateurs. En 2020, le Comité était présidé par l'administrateur représentant l'Allemagne.

Le Comité des politiques financières et opérationnelles supervise les politiques financières et opérationnelles de la Banque, y compris le plan d'emprunt annuel et la politique sur les liquidités préparés par le Département du Trésor. Le Comité joue un rôle clé dans l'avancement de la mise en œuvre du cadre stratégique de gestion du capital de la Banque; la cohérence et la coordination des politiques; les discussions sur des projets associés au système d'alerte rapide; et les préparatifs de fond de l'Assemblée annuelle de la BERD. Depuis 2007, le Comité est également chargé de superviser le processus de répartition du revenu net. Enfin, il est responsable de la politique environnementale et sociale de la Banque et des stratégies sectorielles de la BERD. En 2020, le Comité était présidé par l'administrateur représentant la Suisse, l'Ukraine, le Liechtenstein, le Turkménistan, la Serbie, le Monténégro et l'Ouzbékistan.

Avantages de l'adhésion à la BERD

L'adhésion du Canada à la BERD et sa participation active aux discussions sur les questions stratégiques et opérationnelles constituent un moyen important d'aider à influencer le développement économique et social dans les pays où la BERD intervient. Le Canada appuie vigoureusement l'objectif primordial qui consiste à développer un secteur privé fort dans ces pays en mobilisant du financement pour des projets à fort impact sur la transition et en fournissant des conseils et une assistance technique aux entreprises et aux gouvernements. La Banque fournit au Canada un moyen de contribuer au développement dans les pays en transition qui ne font pas partie de nos programmes bilatéraux d'aide au développement.

Enfin, l'engagement du Canada contribue à sensibiliser les entreprises canadiennes aux possibilités offertes par la BERD. Les entreprises canadiennes peuvent profiter de financement pour des projets entrepris dans les pays où la Banque poursuit des opérations. La Banque compte souvent sur le secteur privé pour acquérir des biens et des services nécessaires à la mise en œuvre de projets de transition. Afin d'accroître la participation des sociétés canadiennes, le bureau de l'administratrice travaille assidûment avec la direction de la Banque pour sensibiliser davantage les entreprises canadiennes aux occasions d'affaires qui se présentent à la BERD. Les institutions financières canadiennes jouent également un rôle actif dans la gestion des émissions d'obligations internationales de la BERD. De plus, les Canadiens sont bien représentés au sein du personnel de la BERD. À la fin de 2020, 36 Canadiens étaient membres du personnel de la BERD, ce qui représente 1,75 % du total des postes.

